LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Jeudi 14 Novembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.257

TRIBUNE LIBRE

Méfiance

Si Wilson, Lloyd George, Clemenceau, ne nous avaient pas donné des preuves éclatantes de leur prudente habileté, de leur volonté indomptable d'obtenir une victoire réelle, définitive, on pourrait avoir quelques craintes à propos du traité de paix qui va être discuté, se conclure après l'armistice imposé par la vaillance de nos poilus.

Le peuple actuel allemand, dans son ensemble, s'est identifié à son triste souverain. Dans sa nature intime, tout Boche est d'une hypocrisie répugnante, il excelle à la tartuferie organisée, audacieuse. Les individus chargés par le kaiser de venir demander la paix ne faisaient point exception à la règle ; aussi stupides que prétentieux, ils s'étaient figuré que dès le début ils allaient rouler le maréchal Foch dans d'interminables et astucieux palabres.

La déception des plénipotentiaires de l'ignoble assassin couronné fut énorme. En effet, le grand homme de guerre français, devant le déluge de paroles qu'il prévoyait était devenu subitement muet. Il montra simplement le petit papier contenant les conditions de l'armistice. C'était à prendre ou à laisser. Toute la fourberie allemande échouait piteusement, faute de conversation.

Ce peuple, dénué de toute dignité, va essayer de se rattraper autour du tapis vert des Conférences de paix. Que peuvent donc lui importer les moyens qu'il emploiera ! Tous les mensonges lui sont bons.

Au surplus, il y a lieu de se demander si nous n'assistons pas à une infâme comédie organisée par le kaiser lui-même de complicité avec la nation toute entière, et si ce n'est pas cette comédie que la presse appelle « la Révolution en Allemagne ».

A l'égard d'un peuple allemand sincèrement démocratisé, il est certain que l'Amérique, l'Angleterre, la France, seraient portées à beaucoup plus de modération, de douceur, qu'elles n'en montreraient à Guillaume II et aux sauvages militaristes prussiens. Cette remarque toute naturelle, c'est l'Allemagne qui l'a faite la première, et elle compte bien en tirer le meilleur parti. Entre nous, c'est le *filon*, et il faudrait être aveugle de naissance pour ne pas s'apercevoir que c'est à cette précieuse découverte, et rien qu'à elle, que l'on doit la conversion instantanée de tous les Allemands *de la plus grande Allemagne* à la démocratie pure, une, indivisible, et..... Impériale. Et allez donc !

Mais c'est peut-être bien encore un coup de l'inventif et ignoble kaiser !

Ce pitre sanglant est un professionnel de la parole à grand orchestre, et tout *abdiqué* qu'il paraisse être, lui seul mène encore nos dégoûtants ennemis. Entre Guillaume II et son peuple, il y a trop de cadavres pour que l'immonde complicité cesse tout d'un coup. L'âme, l'esprit des esclaves et du maître sont d'ailleurs pétris de la même boue fétide et sanglante. Leur cupidité, leur mauvaise foi sont égales. Il y a absence de tout sens moral chez le kaiser et chez ses sujets. La plus pudique Gretchen, le plus paisible des lourds buveurs de chopes d'outre-Rhin ont souhaité vivement la guerre contre la France pour s'enrichir, et c'est en leur nom que Guillaume II a déclaré cette guerre avec la mauvaise foi légendaire de la race, lorsque la proie a paru être tout à fait à point pour être dévorée.

Cette fois, *la querelle d'Allemand* a mal tourné pour la toujours pudique et épaisse Gretchen aux cheveux blonds et pour le toujours plus lourd buveur de chopes. Pendant quatre ans, il est vrai, leurs certitudes, leur vantardise à propos de la victoire impressionnèrent le monde. Du bluff, toujours du bluff ! Et les voilà démocrates pour la circonstance, démocrates en cinq sec..... pour mendier des conditions de paix meilleures.

« Ah ! vraiment, te voilà démocrate ? Tous mes compliments pour le sens des réalités dont tu fais preuve, ô ineffable et nouveau démocrate allemand. Cette transformation à vue aurait pu t'être utile..... autrefois, avant la guerre. Il t'aurait suffi d'arriver à moins cinq. Hélas ! tu arrives à midi un quart. « Pour une fois, sais-tu », te diraient nos bons amis les Belges, voilà que tu es tombé sur *trois becs de gaz* de première classe : Wilson, Lloyd George, Clemenceau.

« Et tu es encore bien heureux que ni l'un ni l'autre de ces trois grands hommes d'Etat ne soit pas Marseillais, sans quoi tu t'entendrais faire le petit raisonnement suivant :

« Tu es démocrate, c'est entendu, bien que ce soit de fraîche date, et il est bien possible que, plus tard, lorsque nous aurons pu juger de la sincérité de ta démocratie, à l'usage, nous fassions tous « Kamarades ! »

« En attendant, livre-moi, sans retard, ton kaiser menteur, voleur, assassin, tout à fait semblable à toi, d'ailleurs ; livre-moi ses officiers qui commandèrent le feu contre des femmes, des vieillards, des enfants. Les uns et les autres seront jugés selon nos justes lois et à ce prix nous consentirons à ne pas venger sur tes sœurs, sur ta mère, la douleur inconsolable de nos sœurs, de nos mères qui pleurent leurs fils. Nous serons généreux, nous serons grands, comme tu es ignoble !... Minute ! Il y a encore l'ardoise à effacer.

« — ?.....

« Et oui, ton ardoise.

« Tu as pillé, tu as volé, tu as détruit, il faut payer !

« Tu nous as attaqués à l'improviste pendant que nous étions paisiblement occupés à nos affaires, chez nous, tu nous as obligés à faire des dépenses énormes pour te repousser.

« Tu ne crois pas, pourtant, qu'il te suffira de te déclarer démocrate pour que tous ces frais-là, que seul tu as occasionnés, restent à notre charge ?

« Ah ! non ! ce serait trop commode.

« Paye, mon bon ! efface ton ardoise. »

Dr Flaissières

LE BARRAGE DE CARÉJUAN

Lorsque dans l'année 1895, la question des barrages, en Durance, fut soulevée au Conseil général des Bouches-du-Rhône, la pensée maîtresse fut celle-ci : emmagasiner assez d'eau pour remédier aux pénuries résultant des étés très secs. Cette pensée se trouva partagée par l'Assemblée départementale de Vaucluse.

Les riverains de la Basse Durance subissaient, en effet, des pertes énormes, quand les canaux d'irrigation ne recevaient plus le volume qui leur était affecté.

Ce volume, dans l'ensemble des concessions, s'élève à 85 mètres. En y ajoutant les 4 à 5 mètres que prend, en plus, le canal de Marseille afin de pouvoir satisfaire tous les intérêts qu'il dessert, c'est à 90 mètres cubes qu'il faut porter le débit constant des eaux durancielles au pont de Mirabeau.

Le premier projet, qui paraissait susceptible de produire le résultat recherché, fut celui de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes. Dans son admirable ouvrage sur la *Durance*, M. Wilhem, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, expose l'économie du barrage qu'il n'a jamais cessé de préconiser.

Construit à deux kilomètres en aval du confluent de l'Ubaye, le barrage de Serre-Ponçon aurait une contenance de 186 millions de mètres cubes, pour une hauteur de retenue de 50 mètres. En portant cette hauteur à 85 mètres, la capacité du réservoir atteindrait 600 millions de mètres cubes !

L'exécution de cette œuvre colossale remédierait, certes, à toutes les pénuries. Elle permettrait même la création de nouveaux canaux. Malheureusement les sondages effectués en 1898, ne permirent de trouver, d'une façon imparfaite, la roche dure qu'à 43 mètres de profondeur.

Ce projet, le plus séduisant de tous, fut momentanément délaissé. C'est alors que le ministre de l'Agriculture chargea M. Wilhem d'étudier l'aménagement des eaux du bassin du Verdon.

Il résulte de cette étude, des plus consciencieuses, que divers barrages peuvent être créés sur le Verdon. Celui de Caréjuan serait le plus considérable. Edifié sur un point, où le lit du puissant affluent de la Durance n'a qu'une trentaine de mètres de largeur, il pourrait, avec une retenue de 70 mètres de hauteur, emmagasiner 140 millions de mètres cubes d'eau.

La profondeur du rocher de fondation ne dépasse pas quatre à cinq mètres. On ne saurait donc trouver un meilleur emplacement. Il reste à savoir si ce barrage réaliserait les légitimes espérances des avaliers de la basse Durance.

D'après le calcul de M. Wilhem, dont les écrits font autorité en pareille matière, il faudrait, pour compenser la dérivation des eaux de Fontaine-l'Evêque, pendant quatre mois de l'année, du 15 juin au 15 octobre, 42 millions de mètres cubes.

En ajoutant aux quatre mètres cubes fournis par la célèbre source, les trois mètres cubes à prendre au Verdon pour l'irrigation d'une partie du Var, plus les deux mètres cubes, à restituer tout d'abord au canal du Verdon, on obtient neuf mètres cubes.

Ce serait, en chiffres ronds, une centaine de millions de mètres cubes qu'aurait à déverser le barrage de Caréjuan. Il ne resterait plus, comme disponibilité, que vingt millions de mètres cubes, absolument insuffisants, pour élever l'étiage au pont de Mirabeau à 90 mètres, pendant les années de sécheresse.

D'autres constructions de barrages sont donc indispensables si l'on veut enfin faire face à tous les besoins. C'est ce qu'il sera facile à démontrer, car l'heure est venue d'aborder résolument les grands problèmes qui vont se poser, après la guerre.

PIERRE ROUX.

Propos de Guerre

J'ouvre un journal et je lis les titres :

Le triomphe de la France. — Conditions imposées à l'ennemi. — L'empereur déchu s'est réfugié en Hollande. — Le kaiser doit-il être interné ? — Les républiques proclamées en Allemagne. — Bataille dans Berlin. — Quelques souvenirs de Guillaume II.

Est-ce que cela ne semble pas un rêve ?

Il est permis de dire, à présent, que dans nos espoirs les plus optimistes, nous n'espérions pas tant.

Vainqueurs, nous savions que nous le serions, mathématiquement, par la force même des choses. Mais nous nous étions fait peu à peu à l'idée d'une victoire mitigée, une victoire de compensations, de concessions mutuelles.

L'Allemagne elle-même avait fini par nous faire croire à cette fin-là. Elle a bluffé jusqu'à la dernière minute. Elle s'est effondrée tout d'un coup, misérablement.

Je dis misérablement, parce que, vraiment, elle manque un peu de dignité dans le malheur. Nous avons été plus crânes, nous, il y a 47 ans !... Ils pleurent, ils gémissent, ils implorent la pitié; ils tendent la main pour avoir du pain.

— Nous avons faim, mes bons messieurs; ayez pitié de nous.

Et voilà que nous commençons à nous attendrir. Quelqu'un me disait hier :

— Tout de même, ces pauvres gens...

De grâce, ne nous égarons pas. Ils crèvent de faim, tant pis pour eux ! A qui la faute ?... Songeons à ce qu'ils ont fait pendant 52 mois d'occupation.

Les conditions sont sévères; elles le sont moins, certainement, que celles qu'ils nous eussent imposées à notre place.

Souvenons-nous qu'il y a quelques mois à peine ils proclamaient encore : La guerre va reprendre plus acharnée que jamais; elle sera terrible, atroce...

Nous les avons mouchés.

Leurs estomacs crient maintenant plus fort que leur orgueil, laissons-les crier un peu : ils sont moins pitoyables que les victimes du *Lusitania*.

On leur donnera tout de même à boire, c'est entendu, mais quand nous serons bien sûrs que le pistolet ne pourra plus partir.

ANDRE NEGIS

L'hommage des Etats-Unis au maréchal Joffre

Le général Pershing remet au généralissime une décoration américaine

Paris, 13 Novembre.

Chargé par le président Wilson de remettre lui-même au maréchal Joffre la Médaille des services distingués, le général Pershing, commandant en chef des armées américaines en France, s'est rendu ce matin à l'école de Guerre, où il a été reçu au pied du grand escalier d'honneur par les officiers de l'état-major du maréchal.

Voici l'allocution prononcée par le général Pershing :

Mon cher Maréchal,

Je suis chargé par le président de vous offrir, au nom du gouvernement des Etats-Unis, cette Médaille pour services distingués. Elle est le symbole de notre respect pour votre noble caractère et de notre admiration pour la grande œuvre que vous avez accomplie.

Durant votre visite en Amérique, vous nous avez apporté les conseils les plus éclairés qui nous ont guidés pendant les premiers jours de la guerre. C'est pourquoi votre nom sera toujours associé aux résultats que nous avons obtenus. C'est un grand honneur pour moi d'avoir à vous remettre cette décoration.

Le maréchal Joffre a répondu :

Je suis très heureux de recevoir de vos mains la Médaille qui m'a été décernée par le président Wilson et je vous prie de lui transmettre mes bien vifs remerciements. Je suis très fier de cette belle distinction ; elle me rapproche encore de l'armée américaine et du peuple américain. Elle me rappellera mes visites aux Etats-Unis et mes conversations avec le président Wilson.

Je suis d'autre part très fier d'avoir été le parrain de la noble armée américaine, qui a été la cause déterminante de notre victoire actuelle. Grâce à elle, nous avons pu finir la guerre comme nous le voulions. J'aime les soldats américains comme si c'étaient les miens.

Vous pouvez donc être assuré que je serai très fier de porter cette Médaille qui constituera un lien de plus entre l'Amérique et moi.

L'ARMISTICE

En attendant l'Ouverture des Pourparlers de Paix

Paris, 13 Novembre.

A l'issue de leur réunion mensuelle, sous la présidence de M. Autrand, préfet de la Seine, les maires de Paris ont voté, à l'unanimité, une motion dans laquelle : ... « Ils adressent au grand patriote Georges Clemenceau, ancien maire de Paris, l'expression de leur admiration et l'hommage de leur profonde reconnaissance. »

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 13 Novembre.

Quelle joie de n'avoir plus à résumer en quelques lignes, si souvent déformées dans la transmission, les exploits quotidiens de nos armées qui auraient mérité chaque jour un volume et un hymne d'action de grâces.

Mais si la rude tâche du combattant est finie, celle du poilu de l'arrière commence. Pour être moins glorieuse, elle n'en est pas moins difficile. Nous la suivrons au jour le jour dans le même esprit d'impartialité et de confiance qui, durant quatre années, a inspiré nos notes de guerre.

S'il nous arrive de nous tromper, ce sera toujours de bonne foi et c'est précisément ce qui nous autorise à penser sans présomption que nos erreurs involontaires ne pourront jamais être graves. Nous n'avons pas été, aux heures difficiles où il fallait espérer contre toute espérance, un bourreur de crânes. Nous ne le serons pas davantage à cette heure où les problèmes se présentent sous un aspect tellement positif qu'il serait impossible de les dissimuler ou de les défigurer.

La première question qui se pose est celle des réparations auxquelles nous avons le droit et le devoir de prétendre. Nous avons la plus riche région de la France à refaire, des victimes à indemniser.

Est-ce la France qui va porter le poids de cette dette sacrée, alors qu'elle a tant perdu et que l'ennemi a conservé intact son territoire et ses moyens de production ? Suffira-t-il à l'Allemagne, pour échapper à ses responsabilités, de s'être débarrassée de son kaiser à la dernière minute, après s'être solidarisée avec lui tant que dura l'espoir de l'écrasement de la France ? Ce serait trop commode, en vérité, et s'il est vrai, comme l'ont proclamé Clemenceau, Wilson et Pétain lui-même, dans un ordre du jour immortel, que nous devons nous montrer supérieurs à nos ennemis par notre dignité et notre humanité, il ne l'est pas moins que le vaincu qui, après avoir été le provocateur, fut jusqu'à la dernière minute un bourreau, doit payer.

L'armistice ne pouvait pas mentionner le montant de l'indemnité que représentent les réparations et les restitutions, mais le traité de paix la fixera. Il faut que la France entière se pénètre de cette vérité et de cette nécessité. C'est qu'elle a une dette inéluctable envers les victimes de la guerre et qu'elle doit la faire supporter aux responsables, c'est-à-dire au peuple allemand, quel que soit le camouflage dont s'affuble celui-ci.

Ceux qui, sous prétexte d'humanité, tentent de plaider les circonstances atténuantes pour le Boche, hier impérialiste, aujourd'hui républicain ou même socialiste, oublient trop que tout ce qu'ils veulent épargner au criminel d'hier retomberait inévitablement sur le peuple français qui a assez souffert et assez payé de toutes manières.

MARIUS RICHARD

La Fin de la Guerre sous-marine

Washington, 13 Novembre.

On s'attend à ce que M. Mac Deo approuve une réduction immédiate de 75 % des polices d'assurances pour risques maritimes sur les bâtiments, les cargaisons et la vie des marins.

Un vœu des socialistes italiens pour le désarmement universel

Rome, 13 Novembre.

L'Avanti, organe du parti socialiste officiel, publie le texte d'un ordre du jour voté par le prolétariat socialiste milanais au cours d'une grande réunion tenue à la Maison du Peuple.

Cet ordre du jour constate la défaite de la menaçante hégémonie des empires centraux et l'écroulement des trois plus formidables autocraties du vieux monde, défaite et écroulement auxquels ont contribué les forces révolutionnaires internes des Etats ennemis qui ont imposé la reconnaissance des autonomies et des libres unions des peuples et des races.

L'ordre du jour salue ensuite avec joie le retour au sein de la mère-patrie des terres du Trentin, de Trieste et de l'Istrie, l'indépendance et la reconnaissance de l'égalité des races yougo-slaves.

Il déclare que la guerre qui finit devra être la dernière et que les dissensions éventuelles entre les Etats confédérés dans la Ligue des Nations, devront être désormais résolues par les armes de la raison, par le respect de l'auto-décision des peuples et sur la base de la démocratisation la plus absolue de tous les régimes.

L'ordre du jour proclame enfin la nécessité du désarmement universel et de l'abolition des frontières douanières.

L'ARMISTICE

Paris au travail

Paris, 13 Novembre.

Après deux jours de joie populaire, Paris, ce matin, a repris sa physionomie ordinaire. Plus de cortèges, plus de manifestations, plus d'acclamations. Les chants ont cessé. Paris s'est remis au travail. Mais aux maisons, les drapeaux aux couleurs de France et des nations alliées frissonnent au vent froid qui souffle sur la ville ensoleillée et claquent joyeusement et c'est une fête pour les yeux et l'esprit.

L'apothéose continue.

Les pourparlers de paix

La délégation allemande chargée des négociations

Zurich, 13 Novembre.

Dans les milieux diplomatiques, on ne croit pas que les délégués allemands pour les négociations de paix puissent être désignés avant la fin de la semaine.

On considère ici que M. Erzberger n'en fera pas partie, la nouvelle de sa collaboration avec le chancelier Ebert étant controuvée.

On dit que la délégation allemande, qui aura vraisemblablement à se rendre à Versailles, sera dirigée par M. Scheidemann.

On fait également observer qu'il sera difficile de constituer une délégation commune, l'Allemagne étant aujourd'hui effritée, en plus de cinquante républiques locales dont les relations sont à peu près inexistantes entre elles.

Les manifestations

Les félicitations à la France

Paris, 13 Novembre.

Le roi d'Espagne a fait parvenir le télégramme suivant à M. le président de la République :

Au moment de la signature de l'armistice, je tiens, mon cher président, à vous féliciter de tout cœur pour être arrivé à la fin de cette glorieuse épopée de l'armée et de la nation françaises, qui nous ont montré à nous tous ce que sont la bravoure et le patriotisme. Croyez à mes sentiments particulièrement affectueux et dévoués.

ALFONSO R.

Le président a répondu :

Sa Majesté Alphonse XIII, Madrid. — Je suis très touché des félicitations que Votre Majesté veut bien adresser à la nation et à l'armée françaises. Je lui renouvelle mes chaleureux remerciements pour la constante sollicitude qu'elle a montrée aux victimes de la guerre et le prie de croire à mon amitié.

Raymond POINCARÉ.

En outre, le président de la République a reçu des télégrammes de félicitations de la colonie italienne de Sydney ; de la Société mexicaine des Amis de France et de Mexico; du maire de Folkestone, au nom de la population de cette ville ; du bey de Tunis ; de la colonie française de la Nouvelle-Orléans ; du Conseil municipal de la ville de Scheffield ; du Comité belge d'Orléans ; du maire de la ville de Saint-Marin ; de l'évêque maronite des Etats-Unis ; de la Société des Fils de la Révolution de New-York, etc.

Le retour des prisonniers

Amsterdam, 13 Novembre.

Le correspondant du *Telegraaf* annonce que la station de quarantaine de Sittard était hier achi-pleine de soldats français, britanniques, belges, italiens et russes qui ont été relâchés et ont quitté l'Allemagne.

En Algérie

Alger, 13 Novembre.

La signature de l'armistice a été accueillie partout en Algérie avec le plus grand enthousiasme. M. Jonnart, gouverneur général, a adressé aux populations une proclamation disant : Les vaillants colons d'Algérie se sont associés durant l'effroyable tourmente qui a bouleversé le monde, aux épreuves, aux souffrances, à toutes les espérances de la mère-patrie. Leurs fils ont héroïquement combattu au premier rang sur tous les champs de bataille. La France reconnaissante leur rend l'hommage qui est dû à leur patriotisme.

Les manifestations ententophiles en Espagne

Madrid, 13 Novembre.

A Bilbao, les amis des Alliés préparent un banquet monstre pour fêter la victoire.

A Cadix, les maisons sont pavoisées. A Saint-Sébastion, une manifestation s'est déroulée dans les rues.

A Saragosse, les Français et des éléments alliadophiles ont organisé des banquets et des grandes manifestations.

Au Ferrol, la ville est en fête.

Les municipalités de Saragosse, d'Oviedo, du Ferrol, de Valladolid et de Valence, ont fait figurer au procès-verbal de leur séance la satisfaction que leur cause la victoire des Alliés et l'avènement de la paix.

Tous les journaux portent de grandes manchettes consacrées à la signature de l'armistice et parlent longuement du maréchal Foch, de M. Clemenceau et de toutes les grandes personnalités alliées.

La Révolution en Allemagne

Comment le kaiser arriva en Hollande

Amsterdam, 13 Novembre.

Le *Telegraaf* publie un long compte rendu de la réception faite au kaiser à son arrivée en Hollande. Le kaiser, raconte le journal, arriva dans l'après-midi à la petite station de Maarn, en route pour le château d'Ameringen où il sera l'hôte du comte Bentinck.

Le train dépassa doucement la station pour s'arrêter à un endroit veuf de toute plate-forme. Des ouvriers avaient simplement jeté un peu de gravier et bouché quelques trous.

La réception du kaiser fut entièrement dénuée de faste. Le major général Onnen, chef du service de l'internement, en règlait le protocole ; le commissaire de la province d'Utrecht, le bourgmestre de Maarn et le directeur des chemins de fer de l'Etat assistaient à la cérémonie. Le train était à peine arrêté que le kaiser descendait, sous une petite pluie fine qui rendait la scène encore plus mélancolique. Guillaume portait l'uniforme de général, mais aucune décoration.

Vu de près, on peut dire que ses derniers portraits le flattent. Il est maintenant complètemant gris. Il a le teint jaunâtre, deux profondes rides s'aperçoivent de chaque côté du nez. Mais ses yeux gris-bleu n'ont rien perdu de leur arrogance d'antan et son ex-majesté parait toujours aussi hautaine.

Le kaiser n'était accompagné que de deux vieux généraux dont l'un tenta d'empêcher un photographe hollandais de prendre un cliché, tandis que l'autre, ému sans doute par le spectacle, essuyait deux larmes tombées sur sa moustache.

Guillaume de Hohenzollern fut présenté au comte Bentinck qui s'inclina profondément. Puis, accompagné par les sifflets de quelque trois cents personnes qui avaient bravé la pluie pour être témoins de cette minute historique, il se dirigea d'un pas rapide vers une automobile où une conversation animée eut lieu aussitôt. On entendit le kaiser dire : *Denn was sagen sie dazu ?* (Qu'en dites-vous ?). La réponse fut inintelligible, cependant qu'une poignée de l'ancienne domesticité s'essayait à pousser un faible hourrah, qui réussit à peine à dérider Guillaume de Hohenzollern et à lui apporter une dernière illusion de sa grandeur perdue.

L'automobile démarra presque aussitôt, disparaissant dans la brume d'automne vers le sombre donjon qui attend le principal auteur de la calamité qui ensanglanta le monde pendant plus de quatre ans.

Le château du comte Bentinck a été mis à la disposition du kaiser à la requête du gouvernement hollandais.

Le kronprinz ne serait pas mort

La Haye, 13 Novembre.

L'ex-prince héritier d'Allemagne est arrivé à Maestricht à 4 heures, avec sa suite, dans quatre automobiles.

Il a été conduit chez le gouverneur du Limbourg, qui lui fera connaître la décision du gouvernement, au sujet du domicile qui lui sera assigné.

Une dépêche de Bâle dit qu'il est inexact que le kronprinz se trouve en Hollande et qu'il serait avec ses troupes sur le front.

Encore un prince détrôné

Berne, 13 Novembre.

On mande de Detmold à l'agence Wolff, à la date du 12 novembre, que le prince Léopold de Lippe-Detmold vient de renoncer au trône.

Le mouvement révolutionnaire s'étend

Bâle, 13 Novembre.

Un télégramme officieux de Berlin déclare que le mouvement révolutionnaire s'étend maintenant sérieusement à l'Est. Kœnigsberg, Allenstein, Insterburg, Gumbingen, Lœtzen, sont entre les mains des révolutionnaires. Von Batocki, gouverneur de la province de Posen, s'est mis à leur disposition.

On prépare la démobilisation

Berne, 13 Novembre.

Les seules informations dont nous disposons sur l'Allemagne sont fournies par quelques dépêches Wolff que transmet l'Agence Press Telegraph. Dans ces conditions, il est très difficile de porter un jugement sur la situation. Tout l'ancien personnel administratif est demeuré en fonctions. Par là il ne faut pas seulement comprendre les conseillers de l'administration mais le personnel du gouvernement proprement dit.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 14 Novembre — 287 —

LE COMTE DE

Monte-Cristo

CINQUIEME PARTIE

De Valentine, le jeune homme porta les yeux sur Noirtier ; celui-ci considérait avec cette étrange et profonde intelligence la jeune fille absorbée dans son amour ; mais lui aussi, comme Morrel, suivait ces traces d'une sourde souffrance, si peu visible d'ailleurs qu'elle avait échappé à l'œil de tous, excepté à celui du père et de l'amant.

— Mais, dit Morrel, cette potion dont vous êtes arrivée jusqu'à quatre cuillerées, je la croyais médicamentée pour M. Noirtier ?

— Je sais que c'est fort amer, dit Valentine, si amer que tout ce que je bois après cela me semble avoir le même goût.

Noirtier regarda sa fille d'un ton interrogateur.

— Oui, bon papa, dit Valentine, c'est comme cela. Tout à l'heure, avant de descendre chez vous, j'ai bu un verre d'eau sucrée ; eh bien ! j'en ai laissé la moitié, tant cette eau m'a paru amère.

Noirtier pâlit, et fit signe qu'il voulait parler.

Valentine se leva pour aller chercher le dictionnaire.

Noirtier la suivait des yeux avec une angoisse visible.

En effet, le sang montait à la tête de la jeune fille, ses joues se colorèrent.

— Tiens ! s'écria-t-elle sans rien perdre de sa gaieté, c'est singulier : un éblouissement ! Est-ce donc le soleil qui m'a frappé dans les yeux ?...

Et elle s'appuya à l'espagnolette de la fenêtre.

— Il n'y a pas de soleil, dit Morrel encore plus inquiet de l'expression du visage de Noirtier que de l'indisposition de Valentine.

Et il courut à Valentine.

La jeune fille sourit.

— Rassure-toi, bon père, dit-elle à Noirtier ; rassurez-vous, Maximilien, ce n'est rien, et la chose est déjà passée : mais, écoutez donc ! n'est-ce pas le bruit d'une voiture que j'entends dans la cour ?

Elle ouvrit la porte de Noirtier, courut à une fenêtre du corridor, et revint précipitamment.

— Oui, dit-elle, c'est Mme Danglars et sa fille qui viennent nous faire une visite. Adieu, je me sauve, car on me viendrait chercher ici ; ou plutôt, au revoir, restez près de bon papa, monsieur Maximilien, je vous promets de ne pas les retenir.

Morrel la suivit des yeux, la vit refermer la porte, et l'entendit monter le petit escalier qui conduisait à la fois chez Mme de Villefort et chez elle.

Dès qu'elle eut disparu, Noirtier fit signe à Morrel de prendre le dictionnaire. Morrel obéit ; il s'était, guidé par Valentine, promptement habitué à comprendre le vieillard.

Cependant, quelque habitude qu'il eût, et comme il fallait passer en revue une partie des vingt-quatre lettres de l'alphabet, et trouver chaque mot dans le dictionnaire, ce ne fut qu'au bout de dix minutes que la pensée du viellard fut traduite par ces paroles :

« Cherchez le verre d'eau et la carafe qui sont dans la chambre de Valentine. »

Morrel sonna aussitôt le domestique qui avait remplacé Barrois, et au nom de Noirtier lui donna cet ordre.

Le domestique revint un instant après.

La carafe et le verre étaient entièrement vides.

Noirtier fit signe qu'il voulait parler.

— Pourquoi le verre et la carafe sont-ils vides ? demanda-t-il. Valentine a dit qu'elle n'avait bu que la moitié du verre.

La traduction de cette nouvelle demande prit encore cinq minutes.

— Je ne sais, dit le domestique ; mais la femme de chambre est dans l'appartement de mademoiselle Valentine : c'est peut-être elle qui l'a vidé.

— Demandez-le-lui, dit Morrel, traduisant cette fois la pensée de Noirtier par le regard.

Le domestique sortit, et presque aussitôt rentra.

— Mademoiselle Valentine a passé dans sa chambre pour se rendre dans celle de madame de Villefort, dit-il ; et, en passant, comme elle avait soif, elle a bu ce qui restait dans le verre ; quant à la carafe, M. Edouard l'a vidée pour faire un étang à ses canards.

Noirtier leva les yeux au ciel comme fait un joueur qui joue sur un coup tout ce qu'il possède.

Dès lors, les yeux du vieillard se fixèrent sur la porte et ne quittèrent plus cette direction.

C'étaient, en effet, madame Danglars et sa fille que Valentine avait vues ; on les avait conduites à la chambre de madame de Villefort, qui avait dit qu'elle recevrait chez elle; voilà pourquoi Valentine avait passé par son appartement : sa chambre étant de plain-pied avec celle de sa belle-mère, et les deux chambres n'étant s'éparées que par celle d'Edouard.

Les deux femmes entrèrent au salon avec cette espèce de raideur officielle qui fait présager une communication.

Entre gens du même monde, une nuance est bientôt saisie. Madame de Villefort répondit à cette solennité par de la solennité.

En ce moment, Valentine entra, et les révérences recommencèrent.

— Chère amie, dit la baronne, tandis que les deux jeunes filles se prenaient les mains, je venais avec Eugénie vous annoncer la première le très prochain mariage de ma fille avec le prince Cavalcanti.

Danglars avait maintenu le titre de prince. Le banquier populaire avait trouvé que cela faisait mieux que comte.

— Alors, permettez que je vous fasse mes sincères compliments, répondit madame de Villefort. M. le prince Cavalcanti parait un jeune homme plein de rares qualités.

— Ecoutez, dit la baronne en souriant ; si nous parlons comme deux amies, je dois vous dire que le prince ne nous parait pas encore être ce qu'il sera. Il a en lui un peu de cette étrangeté qui nous fait, à nous autres Français, reconnaître du premier coup d'œil un gentilhomme italien ou allemand. Cependant il annonce un fort bon cœur, beaucoup de finesse d'esprit, et, quant aux convenances, M. Danglars prétend que la fortune est majestueuse ; c'est son mot.

— Et puis, dit Eugénie en feuilletant l'album de madame de Villefort, ajoutez, madame, que vous avez une inclination toute particulière pour ce jeune homme.

— Et, dit madame de Villefort, je n'ai pas besoin de vous demander si vous partagez cette inclination ?

— Moi ! répondit Eugénie avec son aplomb ordinaire, oh ! pas le moins du monde, madame ; ma vocation, à moi, n'était pas de m'enchaîner aux soins d'un ménage ou aux caprices d'un homme, quel qu'il fût. Ma vocation était d'être artiste et libre par conséquent de mon cœur, de ma personne et de ma pensée.

Eugénie prononça ces paroles avec un accent si vibrant et si ferme, que le rouge en monta au visage de Valentine. La craintive jeune fille ne pouvait comprendre cette nature vigoureuse qui semblait n'avoir aucune des timidités de la femme.

— Au reste, continua-t-elle, puisque je suis destinée à être mariée, bon gré, mal gré, je dois remercier la Providence qui m'a du moins procuré les dédains de M. Albert de Morcef ; sans cette Providence, je serais aujourd'hui la femme d'un homme perdu d'honneur.

— C'est pourtant vrai, dit la baronne avec cette étrange naïveté que l'on trouve quelquefois chez les grandes dames, et que les fréquentations roturières ne peuvent leur faire perdre tout à fait, c'est pourtant vrai ; sans cette hésitation des Morcef, ma fille épousait ce M. Albert : le général y tenait beaucoup, il était même venu pour forcer la main à M. Danglars ; nous l'avons échappé belle.

— Mais, dit timidement Valentine, est-ce que toute cette honte du père rejaillit sur le fils ? M. Albert me semble bien innocent de toutes ces trahisons du général.

— Pardon, chère amie, dit l'implacable jeune fille ; M. Albert en réclame et en mérite sa part : il parait qu'après avoir provoqué hier M. de Monte-Cristo à l'Opéra, il lui a fait aujourd'hui des excuses sur le terrain.

— Impossible ! dit madame de Villefort.

— Ah ! chère amie, dit madame Danglars avec cette même naïveté que nous avons déjà signalée, la chose est certaine ; je le sais de M. Debray, qui était présent à l'explication.

Valentine aussi savait la vérité, mais elle ne répondait pas. Repoussée par un mot dans ses souvenirs, elle se retrouvait en pensée dans la chambre de Noirtier, où l'attendait Morrel.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

Souscrire à l'Emprunt de la Libération, c'est coopérer à la Victoire et assurer la Paix.

Le docteur Solf continue à signer les notes diplomatiques à l'adresse des Alliés et le général von Seuch, ministre de la Guerre, reste à son poste. Avec son approbation, le colonel Kothe, directeur de l'Office des matières premières, est nommé chef de l'Office impérial de la démobilisation.

Cette nomination est signée de Ebert et de Haase. Enfin Hindenburg lui-même est toujours là. Les directeurs des banques d'empire continuent leurs fonctions. On fait connaître le montant des souscriptions pour le 9e emprunt de guerre. La vie continue.

On prépare la démobilisation.

LES SOCIALISTES SE PARTAGENT LE POUVOIR

On ne signale plus d'acte d'anarchie. L'ordre semble partout régner.

En somme, à l'heure actuelle, rien ne permet de penser que la révolution allemande va évoluer dans le sens du désordre, mais la situation est encore incertaine. Les conditions dans lesquelles pourrait être ravitaillée l'armée démobilisée, les conditions dans lesquelles pourra se faire la démobilisation, auront à cet égard une importance décisive.

Le service allemand de propagande annonce que les secrétaires d'Etat et les chefs des autorités de l'Etat sont provisoirement chargés de continuer à diriger les affaires.

Les soldats allemands se battent entre eux

Amsterdam, 13 Novembre.

Le *Handelsblad* raconte qu'au cours d'une mutinerie, au camp de Beverloo, plusieurs milliers de soldats allemands se sont réunis criant à tue-tête : Vive la République !

Un autre contingent qui s'était déclaré pour le kaiser a été attaqué et défait et a pris la fuite avec armes et bagages vers la frontière hollandaise qu'il a traversée entre Loozen et Nert. Il a été désarmé ce matin par les autorités.

Un navire-école est coulé par les bâtiments révolutionnaires

Amsterdam, 13 Novembre.

La *Gazette du Weser* annonce que le bâtiment-école *Schlesien*, poursuivi par les bâtiments révolutionnaires de la flotte allemande, a été torpillé. Le *Schlesien* avait quitté Kiel pour Flensbourg le 5 novembre, à la suite de la révolution de Kiel.

La mission diplomatique bolcheviste expulsée de Suisse

Berne, 13 Novembre.

L'expulsion de la mission diplomatique du gouvernement bolcheviste russe à Berne a été effectuée mardi au milieu d'une foule de curieux sous la surveillance de la force armée.

Hommes, femmes et bagages furent placés sur des automobiles et conduits à la frontière. Le convoi fut escorté de détachements d'infanterie.

La Révolution en Autriche

Les conséquences de l'abdication de Charles Ier

Paris, 13 Novembre.

Les journaux voient dans l'abdication de l'empereur d'Autriche un événement gros de conséquences.

Les Alliés doivent le méditer. Le *Journal* remarque que Charles Ier s'incline devant la communion des démocraties germaniques et que son abdication est la première manifestation du pangermanisme rouge dont nous devons comprendre toute la gravité.

Le *Matin* dit que les Alliés étudieront la position qu'ils doivent prendre vis-à-vis du rattachement de l'Autriche allemande à la République allemande. Si elle y adhère, l'Autriche allemande partagera intégralement les charges qui retomberont sur l'Allemagne.

Les souverains quittent la capitale

Bâle, 13 Novembre.

On mande de Vienne que l'empereur et l'impératrice avec leur famille sont partis hier à 9 heures, allant à Eckardsau.

DANS LES BALKANS

La Roumanie exige l'évacuation de la Transylvanie

Bâle, 13 Novembre.

D'après le *Wiener Tageblatt*, la Roumanie a adressé à la Hongrie un ultimatum exigeant l'évacuation immédiate de la Transylvanie.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 13 Novembre.

La séance est ouverte, à 4 h. 15, sous la présidence de **M. Abel.**

M. Abel prononce l'éloge funèbre d'Emile Favre, député de la Haute-Savoie. Il rappelle sa carrière universitaire et parlementaire, professeur au Lycée de Marseille, Emile Favre fut élu par les habitants de cette ville, puis par ses compatriotes, qui le réélurent régulièrement.

M. Abel adresse les condoléances de la Chambre à la veuve et aux orphelins du défunt. (Applaudissements.).

Les emplois aux mobilisés

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet de garder leur travail ou leur emploi aux ouvriers ou employés atteints par la mobilisation générale.

M. Lauche, député socialiste de Paris, déclare que ses amis et lui voteront ce projet, mais il demande des éclaircissements que lui fournit le rapporteur, **M. Louis Deshayes**, qui déclare que ce sera au patron à faire la preuve devant le Conseil des prud'hommes qu'il ne peut reprendre son ouvrier ou employé.

Le rapporteur s'élève contre tout retard qui serait apporté au vote d'une loi urgente qui pourra être complétée.

Après des observations de M. Moutet, l'article premier est réservé et on passe à la discussion de l'article 2 qui porte sur les contrats de travail écrit à durée déterminée et sur la dénonciation de ces contrats. L'article 2 est adopté. L'article 3 qui concerne les fonctionnaires qui devront recouvrer leur emploi est adopté ainsi que l'article 4 sur les preuves de l'impossibilité de la reprise de travail incombant à l'employeur.

Le Ministre du Travail Colliard reconnaît qu'il faudra peut-être faire davantage pour protéger les soldats qui ont défendu la patrie.

M. Moutet suggère un amendement garantissant aux ouvriers et employés des usines détruites la reprise, dans un délai de 15 jours après la remise en marche de ces usines. Cet amendement accepté par le gouvernement et la Commission est adopté ainsi que l'article 5 et l'article 6. L'article 7 est adopté. La Chambre adopte l'article premier qui avait été réservé.

Parlant sur l'ensemble le **rapporteur** constate que le Parlement s'honore grandement au lendemain même de l'armistice en entreprenant la solution des grands problèmes sociaux qui vont se lors de la démobilisation. Demain, elle votera la loi sur les dommages de guerre.

M. Deshayes. — Forte dans la guerre, la démocratie française se montrera fraternelle dans la paix.

M. Mauger. — Les lois que nous votons pour les poilus qui ont fait si bien leur devoir, doivent rapidement devenir définitives.

M. Colliard s'engage à apporter sans délai le projet devant le Sénat pour le rendre définitif ainsi que la loi sur les excédents agricoles. L'ensemble du projet ayant pour objet de garantir aux mobilisés la reprise de leur contrat de travail est adopté à l'unanimité.

M. Lebrun, ministre du Blocus et des Régions envahies, déclare qu'il faut adopter une procédure d'urgence pour que le projet de loi sur les dommages de guerre inscrit à l'ordre du jour de demain, soit définitif à bref délai. Il demande que la discussion soit ajournée juste le temps de trouver un texte qui pourra être voté rapidement par les deux Chambres.

M. Forgeot. — Le désaccord entre la Chambre et le Sénat ne peut donner lieu à aucune transaction. Quelle est la proposition du gouvernement.

M. Lebrun. — Demain, je m'expliquerai devant la Commission.

M. Desplas, président de la Commission, prend acte de cette déclaration.

MM. Delory et Groussau, députés du Nord, insistent pour que l'ajournement soit réduit par le gouvernement au minimum.

La proposition Lebrun est adoptée.

M. Rabier. — La Commission des **Travaux** publics demande le retrait momentané de l'ordre du jour du projet sur l'exploitation des chemins de fer.

La Chambre décide de siéger mardi prochain.

M. Renaudel proteste parce qu'au milieu de son discours M. de Dion a lancé cette interruption : « S'il n'y avait que vous, nous aurions capitulé. »

La séance est levée à 6 heures 35.

L'Exposition coloniale

Interview de M. Artaud

Hier a eu lieu, à la Chambre de Commerce, la réunion dont nous parlons d'autre part, et au cours de laquelle le président Artaud a donné quelques aperçus relatifs à la reprise des travaux de l'Exposition coloniale. Voici les renseignements que nous avons pu obtenir de la bouche même du futur commissaire général à notre Exposition :

— Vous me voyez, nous dit-il, tout heureux de constater que c'est sous l'égide de la victoire complète et glorieuse que nous allons remettre la main à cette grande œuvre de paix, dont la préparation — et son succès en dépend — exigera un assez long délai. Nous pourrons, je pense, en fixer la date au printemps de 1922.

— Verriez-vous quelque inconvénient, Monsieur le président, à faire connaître au public l'ensemble de vos projets ?

— Aucun. Mais vous comprendrez que je ne puisse que vous en indiquer les grandes lignes, tout étant subordonné à d'ultérieures décisions et aux concours indispensables. Ainsi, tout d'abord, n'y a-t-il pas lieu de penser à donner à la prochaine Exposition une plus grande ampleur en conviant les nations amies et alliées à y participer. C'est un point à considérer.

— N'était-il pas question aussi de *doubler* l'Exposition coloniale d'une Exposition maritime ?

— Certes, cela est tout naturel. Les questions de navigation et de marine marchande, dont la gravité fut révélée pendant la guerre aux yeux les moins clairvoyants, vont prendre une importance capitale.

Nous voudrions pouvoir reproduire ici tout ce que ce thème fournit à M. Artaud d'heureux aperçus et de séduisants projets. Mais il faut nous borner. Alors surtout que notre éminent interlocuteur aborde ensuite un ordre d'idées qui nous paraît des plus intéressants :

— Vous vous rappelez sans doute, nous dit-il, qu'avec une audace applaudie, les organisateurs de 1906 édifièrent à côté du beau palais de l'Algérie, un pavillon spécialement réservé aux produits du Maroc. Eh ! bien, faisons de même pour soutenir notre légitime influence en Syrie, car c'est toute la Méditerranée qui doit prendre part à notre Exposition. Comprendrait-on que l'on pût faire ailleurs qu'à Marseille, premier port de France, premier port de la Méditerranée, une Exposition semblable, si harmonieuse et qui doit nous permettre de reconquérir rapidement le terrain perdu ?

La prochaine Exposition coloniale, enfin, doit être régionaliste, grâce à des organisations touristiques, hôtelières et de transports qui feront rayonner vers la Provence tout entière les nombreux étrangers que cette grande manifestation ne peut manquer d'attirer à Marseille. C'est assez dire la quantité et la qualité des grands publics liés au succès de la prochaine Exposition.

— Nous ne doutons pas qu'il soit considérable, Monsieur le président, et tout Marseille se réjouira, à l'heure où l'on va pouvoir songer à panser les plaies de la guerre et à refaire au pays une ère de prospérité nouvelle, de voir prendre définitivement corps un projet grandiose, dont la réalisation doit marquer une date mémorable dans les fastes de notre cité.

ALBERT MILLAUD.

« A la Riche ! » aux Variétés-Casino

En ces jours d'allégresse où la joie est dans tous les cœurs, des salles archi-combles viennent applaudir l'amusante et féerique revue locale d'Antonin Bossy. Vous n'avez rien vu si vous n'avez pas vu l'exquise Suzanne Chevalier dans la cigarière, Farigoulette et le Camelot, Fortuné Cadet, le rire personnifié, dans le Matelassier ; le Pion et le Chass-d'Afrique, Panisson Berval, dans le Déchargeur de planches ; le berger et le lieutenant de chasseurs d'Afrique ; Saint-Léon, dans la Saint-Hure ; Rascassou et Cigale ; Marguerite Yvon, dans Madelon, et Pierrot aviateur ; Léon-Marcel, l'excellent compère, et Mme d'Ambre, délicieuse commère ; Alida Rouffe, dans l'Epicière et la Postière ; Loulou Hegoburu et Marcelle Netzer, dans Nénette et Rintintin et leurs danses américaines ; Villia, dans la Marquise ; de Cerny, dans le comte de Banette ; Flavien, dans le Gascon, ainsi que les admirables finals : le Triomphe du Pinard et les Eventails. C'est trois heures de charme et de fou rire à passer aux Variétés-Casino, le ravissant établissement que dirige avec tant de compétence M. Dalbert, brillamment secondé par M. Santara. Empressez-vous de louer vos places pour fêter la victoire : « A la Riche ! »

LES VENTES DE SUCRE EN FRAUDE

L'Affaire Gauthier en Correctionnelle

M. Edouard Gauthier, ancien président du Conseil d'arrondissement, comparaissait, hier, en correctionnelle, flanqué de tous ses acolytes. On connaît les mésaventures de ce politicien que l'*Action Libérale* patrona, et qui, profitant des malheurs publics, trouva très commode, histoire de s'emplir le gousset, de vendre des quantités importantes de sucre à des prix doux. C'est au moment où il opérait une livraison de 650 kilos à un patron de café du centre, le 29 novembre 1917, que M. Edouard Gauthier, pris en flagrant délit, fut aussitôt arrêté, puis écroué. L'information judiciaire révéla qu'une partie du sucre vendu par l'ex-président du Conseil d'arrondissement lui avait été livré par un épicier en gros de la rue de la Darse, Fiorino Cyr. L'enquête apporta, en outre, la preuve que Edouard Gauthier détenait encore, dans un entrepôt de la rue Jemmapes, près de 650 kilos de sucre ; elle établit également que ses principaux auxiliaires pour le placement de cette marchandise, étaient d'abord sa maîtresse, Mme Anna Juy, ensuite une courtière du nom de Forestier-Benoît. Toutes ces personnes furent impliquées avec lui dans les poursuites, ainsi qu'une épicière nommée Olive Elléon, qui lui avait procuré une certaine quantité de sucre, ainsi que le camionneur Maurice Mouchez, qui l'avait aidé dans ses livraisons.

Les débats, qui ont commencé à l'audience correctionnelle d'hier, étaient présidés par M. Camatte. Le siège du ministère public était occupé par M. Laurès, substitut. A la barre de la défense, Me Albert Clemenceau, du barreau de Paris, Mes Ardisson de Perdiguier, Isnel, Gravier, Formentin. L'administration des Contributions indirectes, qui se porte partie civile au procès, était représentée à la barre par Me Nicolas Estier.

Cette première audience a été presque entièrement consacrée, après l'audition des témoins, à l'interrogatoire des prévenus. M. Edouard Gauthier, au cours de ses explications, parut n'avoir qu'un but, celui de laisser croire qu'il n'avait joué dans toute l'affaire qu'un rôle très effacé. A l'entendre, il aurait été victime de sa complaisance et c'est sa maîtresse seule qui aurait été cause de tout le mal. C'est elle qui se serait occupée activement des affaires de vente en fraude, et ce n'est que contraint et forcé qu'il serait seulement intervenu pour le règlement et la livraison. Ce pauvre M. Gauthier !

Quant aux autres prévenus, ils essayèrent, tant bien que mal, de justifier leur participation à cette malheureuse affaire où, à les en croire, il n'y aurait pas là de quoi fouetter un chat.

Les débats ont été renvoyés en continuation à l'audience de ce jour, après une éloquente plaidoirie de Me Estier, au nom de l'administration des Contributions indirectes, partie civile. — Ch. V.

Le Mouvement ouvrier

OUVRIERS ET EMPLOYES DE TRAMWAYS

Le Syndicat nous communique :

Devant l'impatience bien compréhensible du personnel qui attend son augmentation de vie chère depuis le 1er septembre, la Commission chargée de mener à bien cette importante question, fait appel à l'esprit de solidarité du personnel tout entier en lui demandant de ne point perdre patience, car la Commission a le sentiment bien net que nos 5 fr. de vie chère vont nous être donnés très prochainement.

Sachons donc maîtriser notre impatience afin de ne pas compromettre notre cause que tout le monde reconnaît juste. — Pour la Commission, *Gadilhe.*

SYNDICAT DES OUVRIERS CIVILS DES MAGASINS DE LA GUERRE

Le Syndicat nous communique :

En raison des nombreuses réclamations qui lui parviennent de toutes parts au sujet de l'augmentation des indemnités de vie chère, le bureau syndical avise tous les adhérents que le projet de loi a été voté par la Chambre des députés dans la séance de lundi 11. La ratification par le Sénat ne faisant aucun doute, le rappel pourra être payé partout, au plus tard à la fin du mois. Le bureau syndical a d'ailleurs adressé un télégramme au sous-secrétaire d'Etat pour le prier de prendre la même décision qui a été prise pour nos camarades postiers et cheminots dont le rappel a été payé ces jours-ci par anticipation.

SYNDICAT DES METAUX

Les ouvriers de l'usine Riquier (Saint-Louis), ont tenu une importante réunion sous la présidence de leur camarade André. Après l'exposé des avantages du syndicalisme par le camarade Coron, ils ont décidé d'adhérer au syndicat et ont nommé comme délégués de leur atelier les camarades André, Minol, Capitaim et Meynard.

CONVOCATIONS

Employés et Travailleurs municipaux. — Assemblée générale dimanche, à 9 heures du matin, à Cinéma-Comœdia, rue de Rome, 60. Importante question.

Monteurs des P. T. T. — Réunion de la section samedi, à 6 heures, 2, rue Colbert.

Syndicat des Ouvrières d'Industrie du Vêtement. — Ce soir, à 6 heures, salle 18, Bourse du Travail. Conseil.

Union des chambres syndicales ouvrières. — Ce soir, 7 heures, réunion de la Commission des Halles du Peuple.

Syndicat des ouvriers coiffeurs. — Le Conseil syndical a décidé qu'une assemblée générale des ouvriers, syndiqués ou non, aurait lieu jeudi 14 novembre, à 9 heures du soir, à la Bourse du Travail, afin d'étudier les moyens d'action pour obliger les patrons dissidents à respecter le contrat.

Syndicat des cantonniers. — Tous les cantonniers de la Ville sont invités à assister à l'assemblée générale de l'Association, qui aura lieu dimanche 17 novembre, au Cinéma Comœdia, rue de Rome, 60.

COMMUNICATIONS

Union philanthropique « Les Mutilés ». — Assemblée générale statutaire dimanche, à 9 heures et demie du matin, Maison de la Mutualité.

Touristes du Midi. — Dimanche reprise des répétitions au nouveau local, 2, chemin des Chartreux. Les répétitions auront lieu le dimanche, de 10 h. à 11 h. 30.

Excursionnistes Marseillais. — Ce soir, à 18 h. 30, au siège, séance de projections photographiques. Dimanche, aux Salons Massilia, matinée artistique en l'honneur de la victoire et au bénéfice de la Bastide des blessés militaires.

Comité d'intérêt local de Menpenti. — Réunion ce soir, à 9 heures, au siège. Importantes déclarations.

Amis de l'instruction laïque Marseille-Blancarde. — Cours de solfège et de mandoline pour jeunes filles, sous la direction de Mme Génochio, tous les dimanches de 10 h. à midi. Inscriptions boulevard Rougier, 19.

Fédération des anti-religieux des Bouches-du-Rhône. — Dimanche, à 10 heures du matin, réunion du bureau fédéral, rue Colbert, 12, tous les groupes sont priés d'envoyer leurs délégués.

Parti socialiste (S. F. I. O.), 8e section. — Demain, à 6 h. 30, au Grand Bar de l'Etoile, 41, rue Tubaneau, réunion. Le secrétaire de la 8e section y est convoqué.

LES RESTRICTIONS

Riz et lentilles au détail

A partir du 15 novembre courant, les légumes secs cédés par le Ravitaillement municipal, seront vendus par les détaillants aux consommateurs, aux prix fixés par la Commission de répartition de denrées alimentaires : riz, 1 fr. 90 le kilo ; lentilles, 2 fr. le kilo.

Il est rappelé que ces prix doivent être affichés de façon très apparente dans les établissements de vente au détail.

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

UNE LETTRE DU GROUPE SOCIALISTE DU CONSEIL GENERAL

La Fédération Socialiste des Bouches-du-Rhône nous communique la lettre suivante adressée à son secrétaire général :

Mon cher Camarade,

En ma qualité de secrétaire du groupe socialiste du Conseil général, je tiens à mettre au point une question qui a suscité, paraît-il, dans quelques-unes de nos sections, certaines critiques à l'adresse de mes collègues. Il s'agit de l'attitude observée par le groupe, lors du vote d'un ordre du jour présenté au Conseil général par M. Alexis et relatif aux conditions de l'armistice et de la paix avec l'Allemagne. On nous fait grief d'avoir laissé passer sans protestation un ordre du jour manifestement contraire à la politique générale suivie par notre parti dans cet ordre d'idées.

Je tiens à déclarer immédiatement, au nom de mes collègues du groupe, que celui-ci a défini, avec méthode et précision, les directives de sa politique au cours de nombreuses séances de l'assemblée départementale, en déposant et en exigeant le vote au scrutin public de quelques vœux qui n'ont pas pu laisser un seul doute dans l'esprit de nos camarades au sujet de la politique, nettement socialiste, constamment suivie par nous.

Je vous rappelle, en effet, mon cher Secrétaire, que nous avons protesté avec énergie, au cours de cette session, contre les félicitations que l'on voulait adresser personnellement à M. Clemenceau ; notre action, en la circonstance, a été tellement ferme et unanime, que nous avons pu faire rejeter le vœu qui avait été présenté à cet effet devant le Conseil général.

Je vous rappelle également que c'est à l'initiative du groupe que l'on doit d'avoir discuté publiquement les illégalités commises par le gouvernement lors du procès Malvy et il n'a pas dépendu que de nous, malheureusement, que la motion que nous proposions au vote du Conseil général ait été adoptée, puisque notre ordre du jour ne fut rejeté qu'à une voix de majorité.

Dans ces conditions, on ne saurait aucunement suspecter la façon dont le groupe socialiste au Conseil général a entendu et compris son devoir chaque fois qu'il s'est agi de manifester clairement son opinion sur tous les grands problèmes sociaux et moraux posés par la présente guerre.

En ce qui a trait plus particulièrement au vœu déposé par M. Alexis, il y a lieu de remarquer que ce vœu, venu tout-à-fait au début d'une séance, n'a pas été mis aux voix par appel nominal et que, s'il a été adopté par une majorité, nos camarades du Conseil général ont fait partie unanimement de la minorité, qui s'est exprimée à mains levées. Je dois dire, du reste, que la plupart d'entre nous n'étaient même pas en séance lorsque cet ordre du jour fut adopté. Le groupe avait même décidé de protester par l'organe de son secrétaire à une séance ultérieure, et il l'aurait fait, si la session n'avait été close brusquement au moment où l'on pensait qu'elle allait durer encore une semaine. Ce n'est qu'à cette circonstance, purement fortuite, que l'on doit de n'avoir pas vu figurer au procès-verbal une protestation de nos collègues.

Telles sont, mon cher Secrétaire, les explications que je crois devoir formuler spontanément auprès de vous afin de couper court aux critiques qui ont pu surgir contre nous dans quelques sections du parti et, à notre sens, n'ont aucune raison d'être, si l'on tient compte *de ce fait essentiel* à nos yeux, que le groupe a suffisamment marqué, en toutes circonstances, son orientation politique pour qu'il n'y ait, à ce sujet, aucune confusion possible aussi bien chez nos adversaires que chez nos partisans.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire, l'assurance de mes sentiments socialistes.

Le secrétaire intérimaire :
CLÉMENT LÉVY.

FEDERATION DES BOUCHES-DU-RHONE

On nous communique :

Les sociétaires et les délégués des douze sections de Marseille, ont tenu une réunion dans laquelle il a été décidé avec les membres de la Commission du Comité de Vigilance :

1° Qu'une série de conférences de quartier sera organisée par les soins des sections, d'accord avec le Comité de vigilance. Ces conférences auront pour but d'intensifier la propagande socialiste, et de protester contre les menées chauvines. Ces réunions seront privées. On y sera reçu sur présentation de cartes spéciales d'invitation. Une liste d'orateurs a été dressée.

2° Que pour couvrir les frais d'organisation et tous les autres frais de propagande nécessités par les circonstances, il sera ouvert des listes de souscriptions dans toutes les sections. Le citoyen Sabiani a été désigné comme trésorier. Prière de lui adresser les fonds à son domicile 17, rue Albrand.

3° Que les sections cantonales devront être saisies au plus tôt d'un projet de règlement pour une section communale. Le citoyen Barbaroux, a été désigné rapporteur.

Une permanence est établie tous les soirs de 6 à 7 heures au siège de la Fédération, 30, boulevard Garibaldi, au 1er.

Le Bureau Fédéral.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — A 8 h. 30, *La Dame Blanche*, avec le ténor Trantoul et Mme Mand Lamber.

GYMNASE. — Pour les adieux de la troupe d'opérette : A 2 h. 30, *Les 28 jours de Clairette*, avec M. Duron, Mme Gaima, etc.; à 8 h. 30, *La Péricole*, avec Mme Mme Maud Deloor, etc.

VARIETES. — A 8 h. 30, la revue locale *A la Riche !* sa mise en scène somptueuse, les artistes les plus aimés du public marseillais.

AU OUISTITI. — En matinée 3 heures et soirée 9 heures, Mercadier, et début du chansonnier Toziny, la vedette Morin, etc.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 2 h. et 8 h. 30, Charlot, du cinéma, *Napoléon Godasse*; les diseuses Suzanne Darmand et Jeanne Rip.

PALAIS-DE-CRISTAL.— A 2 h. et à 8 h. 30, Mizuno, troupe japonaise ; Mano, Martha et Alex; Thé Field's Harson's, sœurs Darwil's, Valbert, etc.

Cours techniques d'Apprentis

Les cours techniques en vue de la formation professionnelle des apprentis et ouvriers de l'industrie, organisés par le Comité de patronage des apprentis et de l'enseignement technique, commenceront lundi prochain et auront lieu les jours suivants de 6 h. à 7 h. :

Lundi. — Electricité industrielle, à l'Ecole d'électricité de la rue Camoin-Jeune. Professeur, M. Robert, ingénieur électricien, professeur d'électricité à l'Ecole Pratique d'Industrie.

Mardi. — Dessin industriel (cours supérieur), à l'Ecole Pratique d'Industrie, rue du Rempart. Professeur, M. Fanjas, ingénieur des Arts et Métiers, professeur de dessin à l'Ecole Pratique d'Industrie.

Mercredi. — Dessin industriel (cours élémentaire), même école, même professeur.

Jeudi. — Technologie des industries du bois (2e année), même école. Professeur, M. Saladin, ingénieur des Arts et Métiers, chef de travaux à l'Ecole Pratique d'Industrie.

Jeudi. — Technologie électrique, étude des appareils et des installations au point de vue de la construction et des réparations, à l'Ecole d'électricité de la rue Camoin-Jeune. Professeur, M. Robert, ingénieur électricien.

Vendredi. — Technologie des industries du fer (2e année), à l'Ecole Pratique d'Industrie. Professeur, M. Saldin, ingénieur des Arts et Métiers.

Les inscriptions sont reçues à la direction de l'Ecole pratique d'industrie, boulevard de la Corderie, entrée rue du Rempart, tous les jours, dimanches compris, de 9 h. à 11 h. et tous les jours, de 5 h. à 7 h., sauf le dimanche. Les industriels sont instamment priés de donner toutes facilités aux apprentis de leurs ateliers qui devront être rendus aux cours à 6 heures.

Notules Marseillaises

Un geste

C'est celui de nos partisanes marseillaises. Hier, elles se sont toutes cotisées, au marché, et elles ont acheté des couronnes de fleurs fraîches qu'elles ont porté au cimetière sur les tombes des soldats morts pour la France.

Ce geste simple et triste est le geste touchant qui manifeste le sentiment de tous les cœurs français : la reconnaissance envers ceux qui se sont sacrifiés pour la victoire, aujourd'hui acquise.

Mais ce geste doit être complété par le paiement de la dette sacrée contractée par la patrie à l'égard de tous ceux qui ont pâti de la guerre. La loi sur les pensions n'est pas encore votée. Que le Parlement se hâte d'y mettre la dernière main pour que veuves et mutilés soient mis à l'abri du besoin.

Pour les orphelins, la pension était insuffisante et déjà a été votée la loi qui décrète leur adoption par la Nation. Déjà, dans notre département, nos tribunaux ont donné le titre de Pupilles de la Nation. Mais le titre est insuffisant : que l'Etat, donc, envoie rapidement l'argent qui permettra à l'Office départemental de remplir le rôle que leur a donné la loi et qu'il a hâte de jouer effectivement.

Le geste des partisanes du marché traduit ce sentiment unanime de la population française. La victoire nous fait un devoir de payer notre dette envers ceux qui ont souffert pour l'obtenir.

Chronique Locale

En raison de la signature de l'armistice, le ministre de la Guerre, a avisé télégraphiquement les commandants de régions de lever toutes les punitions, à l'exception de celles dont les chefs de corps jugeraient le maintien indispensable dans l'intérêt de la discipline.

Congé aux écoles laïques. — M. le préfet des Bouches-du-Rhône, d'accord avec le recteur de l'Université d'Aix, a fixé au lundi, 18 novembre, le jour de congé accordé aux établissements d'enseignement dépendant de son ressort, à l'occasion de l'armistice.

D'autre part, le préfet a accordé un congé également fixé au 18 novembre aux écoles du département qui, n'ayant pu être prévenues en temps utile, n'ont pu bénéficier du jour de congé accordé aux écoles de Marseille le 12 novembre.

Une statue à Clemenceau. — M. Raoul Brion, conseiller général du 6e canton, ancien adjoint au maire de Marseille, vient d'adresser à M. le maire une lettre dans laquelle il propose d'élever sur une place des nouveaux quartiers de la Bourse, une statue à M. Georges Clemenceau par souscription publique.

Parmi les nouveaux promus au grade de lieutenant, nous avons eu le plaisir de relever les noms de nos amis Clément François, de l'état-major de la Place et Lavinaud Elie, du 415e.

Toutes nos félicitations à ces vaillants poilus, qui se sont signalés par leur brillante conduite sur le champ de bataille.

Nos félicitations également à notre ami Julien Ogner, lieutenant d'infanterie coloniale, que M. Diagne, commissaire général des effectifs coloniaux, vient d'affecter à son service, à Paris.

Toujours le pétrole. — Nous avons, ces jours derniers, publié une interview de M. le préfet au sujet de la distribution des bons de pétrole, dans laquelle il nous promettait que des ordres seraient donnés aux commissaires de police pour que ces fonctionnaires mettent dans leurs relations avec le public le plus d'aménité possible et cessent les mille petites tracasseries, les vexations inutiles, qui irritent la population. Il faut croire que le commissaire de police du boulevard Vauban n'a pas reçu ces instructions, ou bien qu'il estime ne pas devoir en tenir compte, car il continue à se jouer du public. Il exige que les intéressés viennent *en personne* retirer les bons de pétrole, ne se contentant pas de la production des cartes d'alimentation, sur lesquelles cependant un timbre humide est apposé pour éviter toute fraude. Il refuse de délivrer les bons à des parents ou à des voisins obligeants. Et lorsque le lendemain les personnes qui n'ont pu ainsi avoir leurs bons se présentent, il leur répond qu'il n'y en a plus.

Il nous aura suffi pensons-nous d'avoir signalé ces faits pour que M. le préfet en évite le retour dans ce commissariat comme dans tous ceux où ils auraient également pu se produire.

Le Syndicat des dames du marché central est allé hier en délégation au cimetière déposer des fleurs sur les tombes des morts pour la Patrie. Une gerbe a été également déposée au monument des Mobiles.

L'Académie des Sciences morales et politiques vient de décerner le prix Audiffred (1.000 fr.) à notre concitoyen Ad. Crémieux, actuellement proviseur du Lycée de La Rochelle, pour son étude si complète et si documentée sur *Marseille et la Royauté pendant la minorité de Louis XIV*. Tous ceux qu'intéresse l'histoire du passé de notre cité applaudiront sans réserve à cette légitime consécration du succès obtenu l'an dernier par l'œuvre magistrale dont l'auteur a enrichi la bibliographie historique de Marseille.

Les cours et conférences pédagogiques organisés à l'Ecole de garçons de la rue Puget s'ouvriront ce matin, à 10 heures, précises.

Examen d'aptitude aux fonctions de juge de paix. — Un examen d'aptitude aux fonctions de juge de paix vient d'avoir lieu à Aix, devant une Commission composée de M. Cabassol, président de Chambre, président ; MM. Siame, avocat général ; Jaubert, président du Tribunal de Brignoles ; Mazel, juge au Tribunal civil, à Aix, et M. André, juge de paix à Marseille. Sur 13 inscrits, 11 présentés, 9 ont été admis.

Etat-civil. — L'état-civil a enregistré dans la journée d'hier, 31 naissances, dont 6 illégitimes et 62 décès.

Dimanche prochain aura lieu à la salle Messerer, la troisième des séances musicales et littéraires organisées par la Société de la revue « Le Feu ». Le poète, Joseph d'Arbaud, y parlera de Théodore Aubanel dans sa vie et dans son œuvre. Mme Raimbaud-Maistre interprètera, au cours de la conférence, plusieurs poèmes d'Aubanel mis en musique, ainsi qu'une séduisante sélection de chansons grecques. Location salle Messerer.

Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie. — Un concours pour un emploi vacant de maîtresse surveillante à l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de jeunes filles aura lieu le 19 décembre prochain. Pour tous renseignements, s'adresser 66, cours Devilliers.

Les inscriptions seront reçues à la mairie, 7, rue de la Prison, bureau de l'Instruction Publique, jusqu'au 10 décembre.

Rixe mortelle. — Avant-hier soir, vers 7 h., une rixe éclatait, sur le quai du Port, entre le soldat Henri Neuville, du 5e bataillon d'Afrique, deux de ses camarades qui ont disparu et deux civils. Neuville reçut un coup de couteau à la poitrine aux suites duquel il succomba pendant qu'on le transportait à l'Hôtel-Dieu.

L'agresseur de Neuville a été arrêté hier matin par le brigadier Luc du service de la Sûreté et conduit au Ier arrondissement. Il se nomme Lucien Oberkiech, soldat au 1er bataillon d'Afrique. On l'a écroué à la disposition de l'autorité militaire.

Grave imprudence. — Hier soir, à 3 heures, le jeune Henri Massicau, 10 ans, demeurant avec ses parents, boulevard de la Fédération, s'amusait à monter et descendre d'un tramway en marche, rue de la République. A la hauteur de la place Carnot, l'enfant buta contre un poteau de la voie aérienne, tomba et une des roues de la voiture remorquée lui écrasa la jambe gauche. Il fut transporté dans un état très grave à l'Hôtel-Dieu.

Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1918 sont informées que l'allocation du mois de novembre sera payée aujourd'hui, de 9 heures à midi et de 2 h. à 4 h., rue Caisserie, 54, pour les assistés des 1er, 2e, 3e, 4e cantons et demain pour celles des 5e, 6e, 7e et 8e cantons.

Petite chronique. — A l'Association Prouvènço, demain soir, à 8 h. 30, salon du café Noailles, entretien en provençal, lecture et récit d'œuvres provençales. Dispositions nouvelles à prendre.

Les cours professés par M. Benavenq ont lieu, à l'école des filles, 11, rue des Abeilles. Pour les garçons, le mercredi ; pour les demoiselles, le vendredi, de 6 à 8 heures du soir. On s'inscrit à l'école les jours de cours ou tous les jours, de 2 à 4 heures, chez le professeur, 20, boulevard Garibaldi.

Loges R.·. de l'Or.·. de Marseille, dimanche à 4 h. 30, en.·. gén.·. Conférence : L'Education des anormaux.

R.·. L.·. Parfaite Union, ten.·. gén.·. ce soir, à 8 heures, élections générales.

Au Syndicat des officiers mécaniciens de la Marine Marchande, ce soir, à 5 h. 30, assemblée générale, Brasserie Colbert.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Au centre de dirigeables.* — Au centre aéronautique d'Aubagne, une manifestation patriotique eût lieu à l'occasion de la signature de l'armistice. Après une revue de l'équipage, le commandant du centre prononça une vibrante et chaleureuse allocution célébrant la victoire des alliés, et évoquant la mémoire des héros tombés au champ d'honneur.

Nos marins, accompagnés des matelots grecs et des travailleurs coloniaux, unis par une fraternelle amitié, se rendirent ensuite devant leurs officiers et entonnèrent la *Marseillaise* et l'hymne national grec. Un cortège se forma et drapeaux en tête nos marins se rendirent à Aubagne. Acclamés par la foule accourue de tous côtés, ils chantèrent avec le plus grand enthousiasme la *Marseillaise* devant le maire de la ville; ils se séparèrent ensuite aux cris de : Vive la France ! Vivent les Aliés !

Nos marins ont montré qu'ils savaient manifester dignement en l'honneur de la Victoire.

Marseille et la Guerre

Sursis oléicoles

Pour faciliter la campagne oléicole, des sursis pourront être accordés jusqu'au 31 mars 1919 aux directeurs d'huileries, mécaniciens de moulins à huile et leveurs d'huile appartenant aux classes 1902 ou plus anciennes, en service à l'intérieur, qui en feront la demande. Le bénéfice des détachements temporaires à la terre sera étendu, pour la période comprise entre le 10 novembre 1918 et le 31 décembre 1918, aux mobilisés justifiant par un certificat délivré par le maire de leur commune et visé par la gendarmerie qu'ils sont réclamés pour la cueillette des olives.

La fête du roi Albert

A l'occasion de la fête du roi des Belges, une cérémonie aura lieu dimanche matin, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, en présence de l'évêque.

Les membres de la colonie belge, les réfugiés belges et les amis de la Belgique y sont invités.

Le consul de Belgique recevra à cette occasion le dimanche, à partir de 2 heures de l'après-midi, à la chancellerie du Consulat, établie rue de Belloi, 2, coin rue des Princes.

Cours du soir aux réformés

La Commission des cours du soir aux réformés informe ses adhérents que ses cours vont à nouveau reprendre. Ces cours, entièrement gratuits, se recommandent à tous ceux qui désirent améliorer leur situation. Un programme essentiellement pratique a été envisagé ; des professeurs, dont le zèle et le dévouement ne sont point à compter, nous ont assuré leur gracieux concours. Une permanence fonctionne tous les soirs, de 19 à 20 heures, et reçoit les inscriptions.

Adresser les demandes : Amicale des Réformés n° 1, Brasserie du Chapitre.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 14 octobre au 12 novembre, aura lieu vendredi 15, de 9 h. à 16 h. dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 2.001 à 3.000 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 1.501 à 2.500 du 2e canton (A à L).

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 1.701 à 2.500.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 501 à 750 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 1.501 à 2.500 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 2.001 à 3.000 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 751 à 1.050 du 7e canton, 751 à 1.195 du 12e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner paiera du numéro 2.001 à 3.000 du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1.801 à 2.400 du 12e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 1.501 à 2.000 des 10e et 11e cantons.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 14 Novembre

— 103 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

— Cependant on pourrait admettre que, se sachant filé, et redoutant de voir découvrir son secret, il ait éloigné sa victime et mis ensuite le feu à la cambuse.

— Toutes les hypothèses sont permises, avec une canaille de cette trempe. Cependant, il paraissait trops visiblement angoissé pour n'être pas sincère.

« Sa démarche de ce matin à Me Galtier tendrait à le prouver.

— A moins que cette démarche ne fît partie d'un scénario dont le premier acte était l'incendie.

— Pardieu, vous êtes tenace !

— Vous voulez dire entêté, cher collègue.

— Enfin vous tenez à vos idées ?... Mais le meilleur moyen de conjecturer serait de nous livrer, d'abord, à une enquête préliminaire.

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Ensemble ?

— Pourquoi pas, puisque l'affaire est à nous deux ?

« Tenez, mon cher Pardieu, j'aperçois là-bas un établissement de vins. Allons-y, nous apprendrons peut-être quelque chose. »

Aussitôt les deux policiers se rendirent au restaurant de Belle-Vue et s'y attablèrent. Très habilement, ils firent bavarder le débitant.

— Ah ! messieurs, s'écria celui-ci, vous pensez si je suis renseigné. C'est moi qui avais loué cette villa de malheur !

— Vraiment, fit M. Alexis. Vous appartient-elle ?

— Non, mais je suis agent de location. J'eus la bêtise de louer ça, il y a huit jours, à un type très chic, appelé par son domestique : monsieur le comte.

— Tiens ! tiens ! ponctua Pardieu, en clignant de l'œil vers M. Alexis, serait-ce un comte à dormir debout ?

« Vous savez le nom de ce noble locataire ? demanda-t-il au débitant.

— Hélas ! non, mon cher monsieur. Ce client avait payé d'avance, rubis sur l'ongle, pour toute la saison, sans que j'aie songé d'abord à lui demander des références.

« Le domestique devait venir signer l'engagement pour son maître. Malheureusement, je n'ai pas exigé tout de suite cette formalité.

— Bigre !

— De sorte que je ne sais où le retrouver ni son patron non plus. Je serai sans doute obligé de payer une partie des réparations, pour négligence.

— Alors, le comte habitait là ? insinua M. Alexis.

— Non, c'était sa sœur, une folle, paraît-il.

Les deux policiers réprimèrent un même mouvement de surprise, tout en échangeant un regard des plus significatifs.

— Et cette malheureuse est morte sans doute dans l'incendie ? demanda Pardieu.

— Non, monsieur, fort heureusement. Mais elle n'en valait guère mieux, quand un jeune homme l'a courageusement arrachée de cette fournaise.

— Un jeune homme du pays ? questionna Pardieu.

— Son frère peut-être ? ajouta M. Alexis.

— Je ne crois pas. Pour mieux dire, je n'en sais rien. Tout ça s'est passé si rapidement, au milieu de la foule ahurie, des pompiers affolés... Moi-même, j'avais perdu la tête, comme les autres.

— Enfin, si la folle est sauvée, c'est le principal, déclara M. Alexis, soulagé, bien que l'incendie soit tout de même un grand malheur.

En achevant, le détective régla les consommations, puis entraîna l'inspecteur principal au dehors.

— Allons à la mairie de Saint-Maur, dit-il, nous complèterons nos renseignements.

Dans l'édifice municipal, les policiers trouvèrent un employé fort obligeant. Il leur apprit ce fait extraordinaire que la jeune folle avait été sauvée par un aviateur, dont l'appareil avait dû subir une légère réparation.

— Un aviateur ! s'exclama Pardieu. Si par hasard c'était Paul Dartois ?...

— Oui, c'est bien ce nom-là, affirma l'employé.

— Etrange ! extraordinaire ! jeta M. Alexis, au comble de la stupéfaction. Cette affaire est d'un compliqué à vous rendre fou !

— C'est le casse-tête chinois ! appuya Pardieu, totalement désemparé, lui aussi.

— Savez-vous encore autre chose ? reprit M. Alexis, en s'adressant de nouveau à l'employé.

— Parfaitement, monsieur. Le dénouement est tout aussi imprévu, et plus extraordinaire encore que le sauvetage.

« La folle, transportée d'abord dans une auberge du pays, fut ramenée, puis emmenée par l'aviateur. Celui-ci l'installa dans son aéroplane, et reprit avec elle la route des airs.

— Pour le coup, c'est renversant ! s'exclama Pardieu. Ce Paul Dartois est un vrai numéro !...

M. Alexis ne prononça pas un mot, il semblait littéralement assommé par ce qu'il apprenait.

Il demeura pensif durant un long instant, s'efforçant de déchiffrer l'énigme de ce sauvetage.

— Eh bien, que fait-on ? questionna Pardieu, lassé de ce mutisme, mais qui ne voulait pas dire quels liens amoureux unissaient l'aviateur à la fille de Dubreuil.

— On part ! riposta le détective, en saluant distraitement l'employé.

Puis, saisissant le bras de l'inspecteur, il l'entraîna dehors.

Après avoir fait quelques pas, la tête basse, absorbé en de profondes réflexions, il reprit tout à coup :

— Mon cher Pardieu, vous connaissez bien Paul Dartois, n'est-ce pas ?

— Sans doute, je suis même un peu au courant de ses petites affaires intimes.

— Parfait, je ne vous les demande pas. Allez pourtant le trouver, sans tarder. Lui seul doit savoir à l'heure actuelle ce qu'est devenue Jeanne Dubreuil.

« Quant à moi, je vais rendre compte au notaire, afin de le mettre en garde contre toute nouvelle tentative de Finot.

— Ensuite ? questionna Pardieu, toujours docile, en apparence, aux conseils de son collègue officieux.

— Eh bien, rendez-vous chez moi, demain matin. Après l'échange de nos communications réciproques, nous aviserons.

Cet arrangement conclu, les deux policiers se hâtèrent vers la gare de Joinville et rentrèrent ensemble à Paris.

Or, l'employé de la Mairie de Saint-Maur avait dit l'exacte vérité, relativement à l'émouvant sauvetage de Jeanne par Paul Dartois.

Comme ce dernier sortait de l'auberge où il avait déjeuné longuement, il entendit crier au feu dans les rues de Saint-Maur. On sonnait en même temps le rappel des pompiers et ceux-ci accouraient de tous côtés.

Curieux, et d'ailleurs poussé par l'élan de son caractère généreux, l'aviateur courut dans la direction du pavillon incendié.

Il y pénétra l'un des premiers et, presque tout de suite, se heurta, dans le vestibule, au corps de la victime de Finot.

Tout d'abord, il ne la reconnut pas. Les longs cheveux de Jeanne, en partie dénoués et emmêlés sur son front, sa face noircie de taches de fumée ne permettaient pas de distinguer nettement ses traits.

Paul Dartois ne vit en elle qu'une femme à sauver. Vaillant et robuste, il la souleva dans ses bras, s'empressa de la porter à l'air pur, où grâce à des soins énergiques, l'infortunée jeune fille fut bientôt ranimée.

Lorsque, enfin, retirée à l'écart, elle eut dégagé son visage et réparé sommairement le désordre de sa toilette, une double exclamation retentit :

— Paul ! vous ! c'est vous !... Paul ! s'écria la jeune fille, palpitante de stupeur et d'émoi.

HENRI GERMAIN.

(La suite à demain.)

La réunion de la Chambre de Commerce

Un hommage aux vainqueurs. — L'Exposition coloniale. — L'emprunt. L'Institut technique.

La réunion provoquée par la Chambre de Commerce et que nous avons annoncée, a eu lieu hier soir, à 3 heures, dans la grande salle du palais de la Bourse. L'assistance était nombreuse. Signalons, aux côtés de M. Adrien Artaud, président de la Chambre de Commerce, qui présidait, la présence de MM. Pierre, maire de Marseille ; Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône ; Estrine, président honoraire de la Chambre de Commerce ; Duboul, président du Tribunal de Commerce ; Payot, recteur de l'Académie d'Aix ; Pierre Roux, Clément Lévy, H.-M. Maurel et Michel, conseillers généraux ; le général Gérôme, commandant la 15e région ; Gaffarel, adjoint au maire ; Thierry, président de la Société pour la Défense du Commerce ; Mattei, capitaine du port ; José Silbert, président de la Société des Artistes Marseillais ; Valère Bernard, capoulié du Félibrige ; de nombreux membres de la Chambre de Commerce ; des armateurs, des industriels, des commerçants, etc., etc.

M. Artaud prend le premier la parole ; il rend un hommage éclatant et ému à nos admirables soldats, à leurs chefs et aux citoyens qui ont collaboré à l'œuvre de Défense nationale qui a eu pour résultat la victoire. Puis il donne la parole à M. Thierry qui déclare, tout d'abord, qu'il doit rester, de la période que la France vient de vivre, un enseignement, un souvenir tangible, et il termine en lisant l'adresse suivante :

L'assemblée du commerce et de l'industrie de Marseille, réunie sur la convocation de la Chambre de Commerce, le 13 novembre 1918, exprime le vœu que M. le ministre du Commerce, des Postes et Télégraphes veuille bien prendre l'initiative de commémorer le rôle prépondérant de M. le président du Conseil, ministre de la Guerre, dans l'issue triomphale de la guerre actuelle en faisant apposer sur les timbres-poste de l'Etat français l'effigie du citoyen Georges Clemenceau à l'exemple de nos vaillants alliés des Etats-Unis qui n'hésitèrent point à honorer de la sorte leurs grands concitoyens, tels que Washington, Lincoln et Jefferson.

De vibrants applaudissements saluent la péroraison.

M. Teisseire, président du Comité de l'Or, explique ensuite le mécanisme de l'emprunt en cours et en fait ressortir les avantages et la nécessité. Il demande à tous de souscrire, car si l'argent apporté ne sert plus aux œuvres de guerre, il servira aux œuvres de paix qui sont tout aussi importantes.

La parole est à M. Artaud, qui rappelle ce que fut l'Exposition Coloniale de 1906 et ce qu'il espère que sera celle que l'on prépare. Puis, il parle de l'Exposition Maritime et Méditerranéenne et de ce que Marseille peut attendre de l'Orient, sur lequel la guerre nous assure enfin une suprématie bien méritée.

M. Rivals, doyen de la Faculté des Sciences et secrétaire de l'Institut technique, se félicite tout d'abord de la collaboration chaque jour plus féconde qui s'est établie entre la Chambre de Commerce et la Faculté des Sciences, en vue du développement de l'enseignement technique, du progrès et du rayonnement de Marseille à l'extérieur. Il analyse très longuement et avec la maëstria d'un homme qui connaît bien ce dont il s'occupe, l'Enseignement technique et l'Institut où cet enseignement sera libéralement donné ; il s'agit d'une formation complète à la fois très pratique, dont les étudiants français et étrangers qui se destinent à l'industrie et aux affaires, tireront grand profit. Puis M. Rivals fait connaître le fonctionnement de l'Institut et ces explications à la fois claires et convaincues sont très applaudies.

Enfin, M. Payot, recteur de l'Académie, prend la parole. Le chef de l'Université provençale, dit-il, ferait preuve d'ingratitude, s'il ne remerciait pas la Chambre de Commerce de tout ce qu'elle fait pour répandre la science, à laquelle il faut toujours revenir. Il est heureux que Marseille ait l'honneur de l'Institut technique, dont l'enseignement profitera au commerce, à l'industrie, à tout le travail, en général. Et M. Payot termine en se demandant pourquoi tous les Français ne subventionnent pas l'Enseignement comme on le fait en Amérique où toutes les Universités sont très largement dotées. C'est là une erreur dans laquelle, demain, il ne faudra pas persister. M. Payot est vivement applaudi.

En levant la séance, M. Artaud lit un ordre du jour dans lequel l'assemblée prie la municipalité de reprendre l'œuvre de 1913, au point de vue de l'Exposition, sous son triple esprit colonial, maritime et méditerranéen, qui est unanimement adopté. — M.

L'Ouverture du Grand Casino

L'ouverture si attendue du Grand Casino s'effectue aujourd'hui. A 2 heures, matinée gratuite offerte aux soldats français et alliés. A 8 h. 30, répétition générale de la revue mondiale *Laisse-les tomber !* et pour les débuts à Marseille de Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucot, Lucette de Landy, Cebron-Norbens et Pretty-Myrtill ; MM. Rouvière Bernis, Fretel, Donnio, Pinchon, de Merly et Mmes Montadon et Suire; 30 Beauty Girls, 150 jolies femmes, 300 artistes, 800 costumes et, pour la première fois à Marseille, le célèbre Américan Jazz Band.

Les prix des places *disponibles au public pour cette répétition* sont : 2e galerie, 1 fr. 25; 1re galerie, 2 fr.; promenoir, 3 fr.; balcons, 5 fr. 85 (tous droits compris).

Demain soir, à 8 h. 30, première sensationnelle. Location ouverte tous les jours, de 10 h. à 7 h. du soir. Téléphone 23-64. (Entrée des première et deuxième galeries par la rue Sénac).

LES SPORTS

FOOTBALL-RUGBY

Dimanche prochain, 17 novembre, à 2 h. 30 sur le terrain de l'O. M., avenue du Parc-Borély

POSSIBLES CONTRE PROBABLES

Ce grand match, qui va amener autour des touches les nombreux amateurs de rugby de notre ville, est appelé à un succès énorme, étant donné la valeur des équipes en présence; les meilleurs joueurs de la région de Toulon étant opposés aux meilleurs de la région d'Avignon. Voici la composition des équipes :

Possibles. — Arrière, Luciani; trois quarts, Bourrelly, Rieu, Laval, Cot; demis, Canton (mêlée), Roque (ouverture); 3e ligne, Macagno, Coppolani, Mistre, Guy, Crémona, Turc, Botta, Bruneau.

Probables. — Arrière, Italo (Entraigues); trois quarts, Bérand (B. S. M.), Soutet (S. O. A.), Debons (S. O. A.), Fournier (S. O. A.); demis, Julian Pierre (S. O. A.), Julian Marius (S. O. A.), 3e ligne, Grosfier (S. O. A.), Hébrard (E. S. M.), Brochier (R. C. A.), Germain (E. S. M.), Tourniaire (S. O. A.), Laville (S. O. A.), Mollaret (S. O. A.), Ricard (S. O. A.). — *Le président de la Commission.*

COMITE DU LITTORAL

Commission du Rugby

Football rugby. — Le calendrier de la Coupe du Littoral (2e série) devant, dans un but de propagande, être refait sur de nouvelles bases, tous les clubs intéressés (région de Vaucluse et de Toulon), sont priés d'adresser leur engagement avant lundi 18 novembre à M. Motteroz, boulevard Gazzino, 24, appuyé de la somme de 5 francs. Tout engagement parvenu après cette date ne pourra être pris en considération.

Le Comité du Littoral rappelle aux clubs de la région, que le Stade Chateaurenardais ayant été suspendu à la suite d'une décision de l'Union, du 12 avril 1918, aucun match ne peut être conclu avec cette société et qui, de plus, aucun membre de ce club ne peut être admis à participer aux épreuves régies par l'Union, tant que cette suspension produira son effet.

Ce soir, réunion de la Commission, 125, rue de Rome : nomination de l'arbitre et du jury, pour le match du 17 novembre, Possibles contre Probables. — *Le président de la Commission.*

LE PRIX DE LA VIANDE

MARCHE AUX BESTIAUX DE MARSEILLE

Voici le mouvement du marché aux bestiaux d'hier, à Marseille :

Bœufs : de pays, amenés 306, vendus 188; 1re qualité, 400; 2e qualité, 390; 3e qualité, 370; vaches du pays, amenées 59, vendues 34; 1re qualité, 400; 2e qual., 390; 3e qual., 360; moutons de pays, amenés, 3.192, vendus 3.192, 1re qualité, 600; 2e qual., 550; 3e qual., 480.

Bulletin Financier

Paris, 13 Novembre. — La bourse s'est remise aujourd'hui au travail et dans les circonstances actuelles, il est superflu d'indiquer que la fermeté a été à peu près générale. Parmi les valeurs les plus favorites aujourd'hui, citons entre autres les rentes françaises, les établissements de crédit, les actions des chemins de fer français, les valeurs de navigation et celles de transports en commun; les industrielles russes furent aussi bien tenues pour la plupart.

DERNIÈRE HEURE

Les Escadres alliées à Constantinople

LE PROCÈS DES AUTEURS DE LA GUERRE

Paris, 13 Novembre.

M. Anton Koroseen, président du Conseil national yougo-slave de Zagreb, gouvernement provisoire des pays yougo-slaves de l'ancienne Autriche-Hongrie, est arrivé aujourd'hui à Paris pour entrer en relation avec les gouvernements de l'Entente.

Après la Victoire

Le général Pershing remet la Médaille des Etats-Unis au maréchal Foch

Paris, 13 Novembre.

Le général Pershing s'est rendu hier au grand quartier général du maréchal Foch, pour lui remettre la Médaille créée par le Parlement des Etats-Unis pour reconnaître les services rendus aux Etats-Unis.

La cérémonie a été très simple et très touchante. Le maréchal avait à ses côtés le général Weygand et les officiers de son état-major. Le général Pershing s'exprimant en excellent français, a dit que le président des Etats-Unis l'avait chargé de présenter la première de ces médailles au maréchal Foch, au nom du gouvernement des Etats-Unis et de l'armée américaine, en témoignage de leur admiration, de leur confiance et de leur gratitude pour tous les services qu'il a rendus à l'armée américaine.

Le maréchal a exprimé ses remerciements pour le président et le général Pershing, il n'oubliera jamais ce jour tragique du mois de mars où le général Pershing vint mettre à sa disposition, sans réserve, toutes les ressources de l'armée américaine.

Le maréchal passant ensuite aux événements plus récents, a parlé de la bataille dure et ininterrompue sur un terrain des plus difficiles que, pendant deux mois, l'armée américaine a livrée, et qui a abouti à un succès complet. Ce succès, a dit le maréchal, est dû à la largeur et à la justesse de conception du commandement, à l'esprit d'organisation des états-majors et à la volonté irréductible de vaincre dont était animée la troupe.

Le maréchal, très ému, a ajouté que le nom de la Meuse pourra, à juste titre, être inscrit fièrement sur les drapeaux de l'armée américaine, et prenant la main du général Pershing, il l'a remercié profondément, déclarant qu'il conserverait toujours, dans son cœur, le souvenir des grandes heures pendant lesquelles ils ont combattu ensemble, pour la liberté, la justice et la civilisation.

Le maréchal Foch a retenu à déjeuner le général Pershing.

Le général Pershing se rendra demain au grand quartier général britannique en campagne, pour présenter au maréchal Haig la médaille que lui a conférée le président des Etats-Unis.

Le télégramme du président Wilson au roi d'Angleterre

Londres, 13 Novembre.

Le roi d'Angleterre a reçu le télégramme suivant du président Wilson :

Votre généreux et gracieux message, a été chaleureusement apprécié et vous pouvez être assuré que nos cœurs, de ce côté de l'Atlantique, sont d'autant plus remplis de joie et de contentement, que nous avons conscience de faire partie d'une grande association d'intérêts et de sentiments. Nous sommes heureux d'être associés, à cette heure de triomphe, au gouvernement et au peuple pour lesquels nous sommes si certains de pouvoir compter dans la tâche difficile et délicate qui nous reste à accomplir, en vue d'amener les buts élevés de guerre à leur réalisation et d'établir le règne de la justice et d'une paix durable.

Londres prépare un accueil triomphal au maréchal Foch

Londres, 13 Novembre.

Le *Daily Express* exprime le désir, partagé, dit-il, par la nation britannique entière, de pouvoir assister à un défilé triomphal du maréchal Foch dans les rues de Londres.

Le *Daily Mail* dit de son côté :

« L'heure viendra, dit-il, de reconnaître la dette que nous avons contractée envers les illustres Anglais qui nous ont conduits à la victoire. En attendant personne n'oublie les services éminents rendus par M. Clemenceau et le maréchal Foch. Ils ont bien mérité de l'humanité. Le courage et la foi de M. Clemenceau ont eu une valeur inestimable au cours des heures sombres que la cause de la liberté a traversées avant son triomphe final. Le peuple britannique espère rendre hommage à la façon magnifique dont le maréchal Foch a dirigé les opérations, lorsqu'il viendra à Londres recevoir les remerciements publics de la nation. »

Versailles, siège de la Conférence de la Paix

Londres, 13 Novembre.

Le *Daily Mail* dit que le choix de Versailles, comme lieu de réunion de la Conférence de la paix alliée, est entièrement satisfaisant. Ce choix exprimerait la gratitude des Alliés envers la France pour le rôle héroïque qu'elle a joué pendant la guerre.

M. Lansing félicite M. Pichon

Paris, 13 Novembre.

M. Robert Lansing vient d'adresser à M. Pichon le télégramme suivant :

« Au suprême moment de l'histoire de votre pays, lorsqu'une complète victoire a été gagnée sur le plus formidable des ennemis, je désire adresser à vous personnellement et au nom de mon gouvernement, les félicitations les plus cordiales du peuple américain et l'expression sincère de la joie et de l'admiration que lui inspirent la valeur et la ténacité du peuple français ».

M. Stephen Pichon a répondu :

« Je suis profondément touché de votre télégramme. La part de l'Amérique dans la victoire que vous célébrez est telle, que jamais aucun Français ne l'oubliera. Dans le cours de l'histoire, l'antique alliance de nos deux pays a été scellée une fois de plus par la fraternité d'armes. Les Américains et les Français sont unis dans ces jours d'allégresse, comme ils l'ont été dans les jours de combat. Je vous prie de transmettre au gouvernement fédéral les remerciements de la France et du gouvernement de la République et d'agréer pour vous-même, qui avez toujours témoigné tant de sympathie à mon pays, mes sentiments de cordiale amitié ».

Les journées d'Alsace-Lorraine

Paris, 13 Novembre.

Cet après-midi a eu lieu la dixième journée d'Alsace-Lorraine, sous la présidence de M. Steeg, sénateur. M. Steeg a rendu hommage à ces milliers d'Alsaciens qui ont fui les casernes allemandes, voulant que le sacrifice de leur vie fut mis au service de leur véritable Patrie, puis il a parlé de l'esprit alsacien, qui a imprégné profondément l'esprit français.

Quatre-vingts maires d'Alsace délivrée, précédés de deux drapeaux, dont l'un, caché depuis quarante-quatre ans, est encore surmonté de l'aigle impériale, ont fait leur entrée dans la salle salués par un tonnerre d'acclamations. L'orchestre a joué la *Marseillaise* qui a été chantée par l'assistance avec un enthousiasme indescriptible.

M. Steeg a souhaité la bienvenue aux maires alsaciens, puis M. Haumant, professeur à la Sorbonne, a fait une très intéressante conférence intitulée : « Autour du Donon ».

Un Hommage de Paris aux maréchaux Joffre et Foch

Paris, 13 Novembre.

Le bureau du Conseil municipal a décidé de demander une audience à M. le président du Conseil des ministres pour l'inviter, ainsi que les maréchaux Joffre et Foch à une séance solennelle qui sera tenue en leur honneur à l'Hôtel de Ville et dans laquelle seront inaugurés les plaques commémoratives des principes qui ont été adoptés précédemment.

La Mise en Jugement des Auteurs de la Guerre

Paris, 13 Novembre.

MM. Frédéric Brunet, Charles Bernard, Lecointe et Peyroux ont déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à provoquer, d'accord avec les Alliés, l'ouverture du procès des gouvernements responsables de la guerre et à réclamer leur extradition partout où ils se trouveront.

La Hollande livrera-t-elle le kaiser ?

Londres, 13 Novembre.

Le *Daily Mail* dit que la démocratie de l'Europe ne sera pas en sûreté avant que le Kaiser soit prisonnier aux mains des Alliés. Le kaiser est un danger pour la paix. Sa présence en Hollande est dangereuse pour la cour néerlandaise.

Le Kaiser voudrait aller résider à Corfou

Londres, 13 Novembre.

Dans les cercles bien informés de Hollande, on dit que l'ex-empereur résidera que peu de temps à Amerongen. Le souverain aurait l'intention, si on le lui permet, de s'installer dans son palais de l'Achilleion, à Corfou.

La Révolution en Allemagne

Le nouveau gouvernement et l'Assemblée Constituante

Berne, 13 Novembre.

A en croire la *Gazette de Francfort*, le gouvernement qui siège à Berlin, après quelques résistances dues principalement à l'action des socialistes indépendants, a résolu, dès que les questions inscrites à l'ordre du jour auront été réglées, de se préoccuper de la convocation d'une assemblée nationale.

Selon certaines informations, il semble qu'un effort sérieux soit fait pour assurer le maintien de l'ordre et pour empêcher le mouvement de dégénérer en un mouvement anarchiste. C'est ainsi que la *Gazette de Voss* publie un communiqué annonçant que la circulation est rétablie dans les rues après 8 heures du soir.

D'autre part, le même journal annonce l'arrestation de deux civils et de trois soldats pour actes de pillage. Ils ont été condamnés à mort.

Dans le Sud, le mouvement a un caractère démocratique plus social. A Stuttgart, il s'était formé d'abord un gouvernement purement socialiste. Trois représentants du parti bourgeois sont entrés dans le ministère. L'ordre règne dans la ville.

On réclame l'arrestation des responsables de la guerre

Amsterdam, 13 Novembre.

Le *Telegraaf* apprend de Berlin que les membres socialdémocrates indépendants du gouvernement ont l'intention de demander la constitution immédiate d'un tribunal politique pour faire le procès de ceux qui sont principalement responsables d'avoir prolongé la guerre, et d'avoir entravé la paix. Ils demandent que des ordres soient donnés pour l'arrestation de l'amiral von Tirpitz, du général Kein, de M. Kapp, président du parti du Vaterland, de l'amiral, von Hoetzendorff et d'autres.

La Levée de l'Etat de siège et la Suppression de la Censure

Paris, 13 Novembre.

M. Ernest Lafont et les membres du Parti Socialiste ont déposé une proposition de loi tendant à la levée de l'état de siège et la suppression de la censure et au rétablissement des libertés publiques. En voici le texte :

ARTICLE PREMIER. — L'état de siège établi par la loi du 4 août 1914 dans les 86 départements français, le territoire de Belfort et les trois départements de l'Algérie, est levé.

ART. 2. — Est abrogée la loi du 5 août 1914 réprimant les indiscrétions de la presse en temps de guerre.

ART. 3. — Conformément au paragraphe 1er de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, la présente loi devra être promulguée dans le délai de trois jours.

Le Traité de Paix et la Marine marchande

Paris, 13 Novembre.

La Commission de la Marine marchande vient de désigner une sous-Commission chargée de préciser les solutions et les mesures concernant la marine commerciale, qu'elle se propose de suggérer pour le traité de paix et les négociations interalliées. La sous-Commission siégera sans désemparer et devra donner ses conclusions dans quelques jours.

La Commission a ensuite entendu et approuvé les rapports de l'amiral Bienaimé sur les pertes par torpillages, et de M. André Hesse, sur l'effet suspensif des recours présentés devant la Commission supérieure instituée par la loi de 1907.

Les Escadres alliées à Constantinople

Les forces navales françaises devant la capitale turque

Paris, 13 Novembre.

Les escadres alliées sont entrées le 13 à Constantinople.

Les forces françaises comprenaient la deuxième escadre de l'armée navale, commandée par l'amiral Amet, ayant son pavillon à bord du cuirassé « Diderot ».

Londres, 13 Novembre.

Communiqué de l'Amirauté :

Les flottes alliées ont traversé les Dardanelles hier, 12 novembre, favorisées par un beau temps. Les troupes britanniques et indiennes occupant les forts, étaient rangées en ordre au passage des bâtiments.

La flotte est arrivée au large de Constantinople, ce matin, à 8 heures.

La Fin de la Guerre en Orient

Les résultats de la dernière offensive

Communiqué officiel

Paris, 13 Novembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 12 novembre :

Pendant les journées des 9 et 10 novembre, les troupes serbes qui ont franchi le Danube au nord de Semendria, ont refoulé les forces allemandes et ont atteint la région de Weisskirchen. Plus à l'Est, l'avant-garde de l'armée franco-anglaise du Danube a, après combat avec des troupes allemandes, forcé le passage du fleuve à Routchouk-Sistova et Turnumagurele et a pénétré en Valachie, en même temps que l'armée roumaine mobilisait.

Les hostilités ont cessé sur le front d'Orient, le 11 novembre, à 11 heures.

L'offensive générale avait débuté en Macédoine, le 13 septembre. Au cours de 57 jours de durs combats, les armées alliées d'Orient ont étendu progessivement leurs opérations sur un front de 1.500 kilomètres, de la mer Egée à la mer Noire, au Danube et à l'Adriatique. Malgré les fatigues et les privations de toutes sortes dues à la nature du terrain, à la rareté et à l'état des communications, elles ont successivement écrasé la Bulgarie, délivré la Macédoine orientale, la Serbie et le Monténégro, isolé la Turquie, participé à la défaite de l'Autriche et de l'Allemagne. Elles viennent enfin de tendre la main à la Roumanie libérée.

L'abaissement du taux des assurances

Paris, 13 Novembre.

Par suite de la cessation des hostilités et de la suppression des convois pour les navires de commerce, M. Bouisson, commissaire aux Transports Maritimes et à la Marine Marchande, a décidé de réduire de 75 % le taux des assurances de guerre, dont la suppression suivra à bref délai et d'abaisser notablement tous les taux de fret pour les transports de marchandises.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme Léopold Clément, M. Marcel Clément, élève de Polytechnique, capitaine d'artillerie aux armées, remercient leurs parents, amis et connaissances, ainsi que le dévoué personnel de la capitainerie de Marseille, des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur époux et père regretté

M. Léopold CLEMENT
Capitaine des Douanes

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite en l'église Saint-Charles, rue Grignan, le samedi 16 courant, à 10 heures.

M. et Mme Léonard Vaggi remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils regretté, **M. Paul VAGGI.** Une messe de sortie de deuil sera dite dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DECES (Avignon)

Mme Jean Clérico ; M. Paul Clérico et ses enfants ; M. Joseph Gautier et ses enfants ; MM. Combe, Marcel, Granier ; M. Bérard et tout le personnel de l'ancienne maison J. Clérico ; Mme et M. Rieux, vétérinaire-major ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean CLERICO
Ancien industriel

décédé le 12 novembre, à l'âge de 76 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, leur époux, frère, beau-frère, oncle, co-associé et ami, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu, à Avignon, aujourd'hui, 14 novembre, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira à la maison mortuaire, villa Pétrarque, chemin de la Trillade.

AVIS DE DECES

Mme veuve Heckenroth ; M. Emile Heckenroth, commis principal à la direction des Contributions indirectes d'Avignon, Mme Emile Heckenroth et leurs enfants ; M. Ferdinand Heckenroth, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre,, aux armées ; M. Georges Heckenroth, lieutenant au 7e génie, aux armées, Mme Georges Heckenroth et leurs enfants ; M. Guiran, avoué à la Cour d'Appel d'Aix, Mme Guiran et leurs enfants ; M. et Mme Long et leur fils ; Mme Paul Bernard, née Heckenroth, M. Paul Bernard, notaire à La Fare et leurs enfants ; Mme Jeanne Heckenroth (Eguilles) ; M. Joseph Heckenroth, capitaine d'artillerie, armée d'Orient, Mme Joseph Heckenroth et leur fils ; M. Louis Heckenroth, aux armées ; les familles Escoffier et Bernard (de Forcalquier) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Paul HECKENROTH,** ingénieur civil, conducteur automobiliste aux armées, leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, mort pour la France, le 24 septembre 1918, à l'âge de 27 ans, à l'ambulance de X..., muni des Sacrements de l'Eglise, et rappellent à leur pieux souvenir son frère **Charles HECKENROTH,** lieutenant d'infanterie, glorieusement tombé au champ d'honneur devant V..., le 6 septembre 1916. La messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité.

M. Honoré Brousse, contremaître à l'usine Bottin et sa fille ; les familles Brousse, Ser, Roustang, Séguéla, Couder, Guilhen, Mercier et Montaux ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme Louise BROUSSE,** née **SER,** âgée de 32 ans, son épouse, mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, et prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, à 2 h. 30, usine Bottin, chemin Sainte-Marthe, près le boulevard Bertrandon.

Mme Thiriat et sa famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de **M. THIRIAT,** commissaire aux délégations judiciaires, en retraite, officier d'Académie, officier du Nicham, médaillé d'honneur. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 2 heures, école des Douanes, 56, boulevard de Strasbourg.

NAOLISEZ VOS CUIVRES
ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

JOLIDENT DENTIFRICE IDÉAL Prix : 1 fr. 50
En vente : Pharmacies-Parfumeries, Gds Magasins
Direction : 3, rue Nicolas, Marseille. Tél. 58-89

Mlle Marie Annequin,
de la Tour-du-Pin,
Guérie par les Pilules Pink.

Peut-être pensez-vous, en lisant ce titre, que c'est la rime ou l'assonnance de son nom, de celui de sa ville, avec celui des Pilules Pink, qui ont attiré l'attention de Mlle Annequin sur ce remède. Nous savons bien que les noms ont de l'influence sur les destinées et qu'on a vu quelquefois M. Mitron devenir boulanger, mais ce n'est pas à cette coïncidence que Mlle Annequin doit d'avoir été guérie par les Pilules Pink. Mlle Annequin souffrait beaucoup, elle avait essayé bien des remèdes et elle souffrait toujours. Aussi était-elle à l'affût d'une bonne indication. Il lui a été donné de lire, comme vous aujourd'hui, une attestation de guérison d'une personne qui avait souffert comme elle-même souffrait.

« Alors que je ne savais plus à quel remède me vouer, écrit-elle, j'ai lu un jour une attestation d'une personne guérie par vos pilules. Cette attestation attira mon attention, car il y était décrit les symptômes éprouvés et c'étaient les mêmes que ceux dont j'avais à me plaindre. J'ai pensé que si les Pilules Pink avaient si bien guéri cette personne dont les souffrances étaient les mêmes que les miennes, elles feraient bien, sans doute, la même chose pour moi. J'ai le plaisir de vous informer que vos Pilules Pink ont très bien guéri mon mauvais estomac. J'ai retrouvé mon appétit et mes bonnes digestions, j'ai repris bonne mine et ma santé me donne toute satisfaction. S'il m'arrive de manger lourdement ou de manger des crudités, je n'ai plus ces sensations de brûlure au creux de l'estomac, ni les migraines, ni les pesanteurs ».

Mlle Marie ANNEQUIN.

Mlle Annequin demeure à la Tour-du-Pin (Isère), rue de la Bourbre.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr 50 les 6 boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

The LONDON COUNTY & WESTMINSTER BANK (Paris) LTD
REÇOIT SANS FRAIS
31, Rue Paradis, 31
Les Souscriptions à l'Emprunt de la Libération

Le Crédit Commercial de France
11, rue Saint-Ferréol, 11
reçoit, sans frais, les souscriptions à
L'EMPRUNT NATIONAL 4 %
rendement net 5.65 %
Le Crédit Commercial de France
accorde des facilités pour la souscription, notamment en acceptant pour les versements, SANS ESCOMPTE NI COMMISSION, les coupons de NOVEMBRE 1918 à JANVIER 1919 des valeurs dont le paiement est officiellement assuré.
Les souscriptions anonymes sont admises.
Les titres sont délivrés immédiatement.

LE HAMMAM Bains. Bain de vapeur. Massages. — Douches. Piscine. 14 allées de Meilhan. Prix modérés.

GRAND CASINO DE MARSEILLE
Ce soir Jeudi, à 8 h. 1/2
RÉPÉTITION GÉNÉRALE
Demain Vendredi
Première Représentation
DE
La Grande Revue Mondiale
LAISSE-LES TOMBER
De MM. Jacques BOUSQUET, Georges ARNOULD, Lucien BOYER et Jacques CHARLES.
SCENES LOCALES
De MM. Henry ESPIAU et Gaston CAIRE
jouées par
Gaby Deslys
(Pour la première fois à Marseille)
HARRY-PILCER
BOUCOT
ROUVIERE-BERNYS
LUCETTE DE LANDY
FRETEL, DE MERLY, DONNIO, PINCHON
CEBRON-NORBENS
MONTANDON, R. SUIRE, LEONNEC
LES 30 BEAUTIES GIRLS
150 Jolies Femmes
ET
PRETTY MYRTILL
ET
Le Célèbre Américain JAZZ BAND
30 Décors — 800 Costumes
Location ouverte de 10 h. à 18 heures
52, allées de Meilhan
Entrée des Galeries : 17, rue Sénac

PASTILLES MIRATON
CONSTIPATION
3 fr. CHATELGUYON 3 fr.

Emprunt de la Défense Nationale
La BANQUE de FRANCE
reçoit les souscriptions, sans frais, et délivre immédiatement les certificats provisoires.

LA HERNIE
L'ingénieuse conception reconnue du monde entier, dans le traitement de la hernie, est celle due au Renommé Spécialiste herniaire de Paris QUEYROY-LAMOUROUX, qui a imaginé un appareil d'une simplicité et d'une portée considérables.
LA HERNIE est contenue par un simple effet de sa création ; quelle que soit sa nature, elle est complètement supprimée et le malade, rendu à son état normal, n'éprouve ni gêne ni fatigue, et peut continuer ses occupations habituelles.
Vous tous qui souffrez et aspirez au retour de la santé et des forces, n'attendez pas pour aller voir de suite cet éminent spécialiste qui recevra, de 9 heures à 4 heures, à :
Orange, jeudi, 14 novembre, hôtel de la Poste.
Carpentras, vendredi 15, hôtel du Cours.
MARSEILLE, samedi 16 et dimanche 17, en son cabinet, rue Rouvière, 4.
Toulon, lundi 18 et mardi 19, hôtel du Nord.
Draguignan, mercredi 20, hôtel Bertin.
Cannes, jeudi 21, hôtel de l'Univers.
Grasse, vendredi 22, hôtel Muraour.
Nice, samedi 23 et dimanche 24, hôtel Moderne, avenue de la Gare, 51.
Ceintures, ventrières et appareils perfectionnés pour tous déplacements des organes de la femme.
QUEYROY-LAMOUROUX, rue Rouvière, 4 MARSEILLE

4e Emprunt DE LA DÉFENSE NATIONALE

« J'appellerai cet Emprunt, l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION. Cette libération nous la voulons et l'espérons complète dans le plus bref délai possible. Et je suis convaincu que pour cette tâche affluera l'argent de l'épargne Française ».
(L. L. KLOTZ, Ministre des Finances)

La nouvelle rente est *exempte d'impôts.* Elle jouit des mêmes privilèges que les rentes 5 % 1915, 1916 et 4 % 1917. Elle est admise par l'État en paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Elle est à l'abri de toute conversion pendant 25 ans. Elle comporte une prime de remboursement de 29 fr. 20 pour un montant nominal de 100 fr. égale à 41,24 % du capital versé à la souscription.

Prix d'Émission : 70 fr. 80
Revenu réel : 5 fr. 65 %

Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 19 fr. 70 le 16 Janvier 1919 ; 20 francs le 1er Mars 1919 ; et 20 francs le 16 Avril 1919.

La souscription est ouverte du 20 Octobre au 24 Novembre 1918.
La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT
Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, des Douanes et des Contributions indirectes, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Banque de l'Algérie, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne ; Banques, Établissements de crédit, Agents de change, Notaires, etc.

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes

On demande de bons ouvriers nettoyeurs, à La Phocéenne, entreprise de nettoyage, rue de la Palud, 25.

On demande à La Phocéenne, entreprise de nettoyage, rue de la Palud, 25, des femmes pour entretien de salles de spectacle et pour travaux de nettoyage d'appartements.

On demande une bonne margeuse litho aux taquets, à l'imprimerie, 8, rue Martin.

Tourneurs demandés. S'adresser, 15, rue Jouven.

On demande demi-ouvrier électricien, ateliers Otis-Pifre, 22, place Thiars.

Ouvrière couturière demandée, Mlle Léran, 43, rue des Bons-Enfants.

On demande homme de peine, Guldener, 52, avenue du Prado.

Ouvrières casquettières très capables, pouvant gagner de 7 à 10 fr. par jour, sont demandées chez Triscino, 14, place des Hommes, au 2e.

On demande homme de peine et courses, de 25 à 35 ans, robuste, 7 fr. par jour. S'adresser hôtel Sainte-Marie, 36, cours Belsunce, de 9 h. à 11 heures, avec références.

On demande bonne à tout faire, 50 fr., nourrie et logée. Se présenter hôtel Sainte-Marie, cours Belsunce, 36, avec références.

Plombiers-zingueurs sont demandés, 8, rue Samatan, Vernet.

On demande commise capable pour la charcuterie, rue Paradis, 123.

On demande bonne vendeuse pour rayon de modes « Au Chinois », 24, rue Cannebière.

On demande une bonne ouvrière et demi-ouvrières tailleuses, 3, rue Lafon (entresol).

On demande jeune garçon de 13 à 14 ans pour faire les courses, rue Adolphe-Thiers, 67, au magasin.

Monsieur, 42 ans, commerçant, tiendrait un dépôt quelconque de maison sérieuse, offrirait des garanties. S'adresser ou écrire M. Bienvenu, 34, rue Ferrari, Marseille.

On demande une commise parfumerie, rue Rouvière, 10.

On demande ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, coursière, femme de ménage, chez Mme Escoffier, rue Grignan, 1.

On demande des apprentis et apprenties, fabrique de passementeries A. Viens et J. Teisseire, 4, domaine Ventre, 45, rue de la Palud.

On demande commise perleuse, cours Saint-Louis, 7, maison Gibon.

On demande une bonne femme de ménage pour hôtel, toute la journée. Se présenter avec références à partir de 3 heures, quai du Port, 34.

On demande bonne femme de ménage, 4 heures par jour. Se présenter au magasin, de 10 heures à midi. On demande un jeune homme de 16 à 17 ans pour aider au magasin, et des jeunes gens pour les courses, chez Deprez, rue Paradis, 19.

On demande jeune homme travaux cave et jeune fille pour restaurant, Ristorante Torino, rue Chevalier-Roze, 7.

On demande une bonne sachant bien faire la cuisine et une lingère, à l'hôtel, rue Tapis-Vert, 6.

On demande garçon de magasin et un ouvrier horloger, rue Saint-Ferréol, 24.

On demande femme de ménage pour 2 heures à 0 fr. 50 ou demi-journée, 22, rue Paradis, 2e.

On demande un demi-ouvrier minerviste et des apprenties, imprimerie Villard, 23 A, place Thiars.

Teinturerie Dessemond, 7, rue Sébastopol, demande un homme de peine et deux ouvrières repasseuses.

On demande ouvrières tailleuses pour veston. S'adresser, 11, rue Barbaroux.

Bon charretier pour transports dans colline demandé. S'adresser Aguillon, 16, rue d'Anvers, le matin.

Chauffeur-mécanicien conducteur de machine, 50 HP, demandé pour banlieue Marseille. Offres Gaufils, poste restante Capucines.

On demande ouvrières pour confection caisses figues et dattes. Inutile se présenter si pas au courant, 66, boulevard Garibaldi.

On demande une bonne ouvrière tailleuse, boulevard National, 55, magasin.

On demande une bonne demi-ouvrière et une apprentie couturières, 5, rue Nationale, 4e.

On demande une jeune fille de 15 à 16 ans, en plein, dans un magasin de fruits, rue Vian, 12, de 2 h. à 3 heures.

On demande jeune homme de 14 à 16 ans, payé de suite, présenté par ses parents, magasin American-Optical, 26, rue Noailles.

On demande jeune bonne à tout faire, nourrie, couchée, vie de famille, 1, rue Glandevès, 1er.

Bonnes mécaniciennes pour moteur et pédale pour vareuses drap et finisseuses sont demandées. Inutile de se présenter si l'on n'est pas capable, 46, rue Tapis-Vert, travail assuré toute l'année.

On demande ouvrière et demi-ouvrière pour le tailleur, chez Mlle Antiochia, cours Lieutaud, 137, au 3e.

Homme de peine est demandé chez M. Beneteau, rue de Rome, 13, bonnes références.

On demande jeune homme de peine, savonnerie, rue Neuve, Saint-Barnabé.

Charrons, bien payés, sont demandés par atelier important. Ecr. à Massoni, 1, rue Négrel, à Marseille.

On demande de très bonnes ouvrières pour tailleur et flou, bien rétribuées, travail assuré, 31, rue de Village, au 1er.

On demande des ouvrières pour la confection chez M. Boulle, 4, pl. des Capucines, Marseille.

On demande un homme de peine, 52, rue Saint-Jacques.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9.29). — On demande : des manœuvres pour l'administration américaine et hors Marseille; des conducteurs-mécaniciens pour locomotives et excavateurs à vapeur; chaudronniers en fer et en cuivre; ajusteurs, charpentiers-boiseurs et manœuvres-terrassiers, à Manosque (Basses-Alpes); des menuisiers, terrassiers, maçons, charpentiers en bois et manœuvres, à Mesve (Nièvre); scieur pour circulaire, à Port-de-Bouc (B.-du-R.); bon tailleur et coupeur-appiéceur pouvant essayer et régler, à Avignon (Vaucluse); des typographes, à Avignon (Vaucluse); ménage agricole, à La Cadière (Var); cordonnier pour tout faire, à Gardanne (B.-du-R.); teneur de pied sachant frapper devant, à Auriol (B.-du-R.); représentant en parfumerie; forgerons-charron; forgerons, dont un pilonnier; ajusteur-serrurier; plombiers; menuisiers; charrons; mécanicien-ajusteur; ouvriers et demi-serruriers; forgeron-serrurier; bon maçon; manœuvre-maçon; paveur; terrassiers; tailleurs de pierre froide; ajusteurs-limeurs-carrossiers; tailleur connaissant la coupe; argentiers; cavistes; apprentis ou commis de restaurant; jeune garçon de bar; conducteur de cubilot; typographe; peintre en bâtiment (travail spécial); soudeur autogène; tourneurs sur métaux; ajusteurs-outilleurs; caissiers-embaleurs; polisseur (bronze, ébonite et nickel); ajusteur-outilleur (chef d'équipe); régleur de réglé (chef d'équipe); contremaîtres pour tours; calibreurs; ajusteur-étalagiste; ébénistes; sertisseur; colleurs de papiers peints; scieurs au ruban ou à la circulaire; laveur de blanchisserie (professionnel); jeune homme pour conduire charreton attelé; jeunes gens de 13 à 15 ans pour clouage et déclouage de caisses; apprentis : serruriers dégrossis, plombiers, gazier-ferblantier; jeunes gens pour courses; bonnes à tout faire (références); ouvrières, demi-ouvrière et apprentie tailleuses; ouvrière margeuse en typo; ouvrière et demi-ouvrière brodeuses sur or; ouvrières mécaniciennes pour manteaux (à l'atelier et à domicile); concierge; piqueuses de bottines.

JUBOL

seule médication rationnelle de l'intestin

JUBOL
Éponge et nettoie l'intestin,
Évite l'Appendicite et l'Entérite,
Guérit les Hémorroïdes,
Empêche l'excès d'embonpoint,
Régularise l'harmonie des formes

Constipation
Entérite
Étourdissements
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines

Pour rester en bonne santé prenez chaque soir un comprimé de **JUBOL**

COMMUNICATIONS : à l'Académie des Sciences (28 juin 1909). à l'Académie de Médecine (21 décembre 1909).

L'OPINION MÉDICALE :
« Si nos ancêtres avaient pu, en avalant chaque soir quelques comprimés de *Jubol*, rendre à leur intestin parésié par l'abus des drogues et des lavements son élasticité et sa souplesse, s'ils avaient eu à leur service la ressource de la rééducation intestinale si admirablement réalisée par le *Jubol*, peut-être l'histoire du clystère compterait-elle à son actif moins d'heures illustres. En revanche, l'humanité eût dénombré moins de souffrances, dont les apothicaires, autant que les malades, se firent, à toutes les époques, les inconscients artisans.
Dr BRÉMOND, de la Faculté de Médecine de Montpellier

Etabl. Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris et ttes phar. La boite fco 5 fr. 80, les 4, fco 22 fr.

VAMIANINE

Tabes, Avarie, Maladies de la Peau

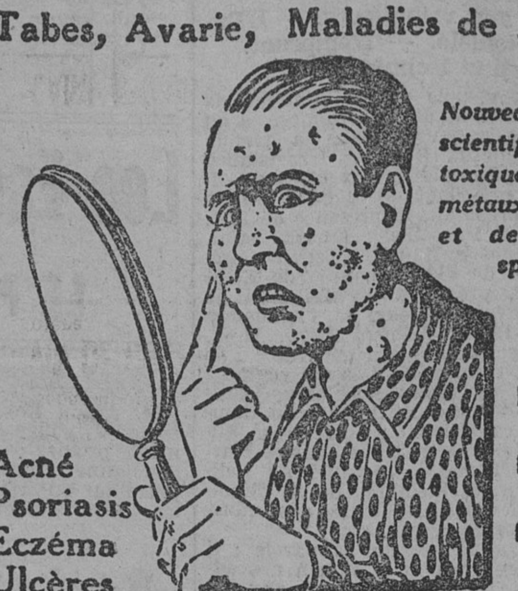

Nouveau produit scientifique non toxique, à base de métaux précieux et de plantes spéciales.

Acné
Psoriasis
Eczéma
Ulcères

Bourgeonner n'est pas le symptôme d'une santé florissante.

L'OPINION MÉDICALE :
« Ce qui est absolument démontré d'ores et déjà, c'est que même employée seule au cours des manifestations primaires et secondaires de la syphilis, la *Vamianine* donne des résultats comme jamais les médecins qui l'emploient n'en auront auparavant constaté dans leur pratique spéciale.
Dr RAYNAUD,
Ancien médecin en chef des Hôpitaux militaires

Toutes pharmacies et Etablts Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris, fco 11 fr
Brochure sur demande

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS des Déjeuners

LE PLUS PUISSANT des Reconstituants

LE PLUS PARFAIT RÉGULATEUR DES FONCTIONS DIGESTIVES

Véritable « *aliment-remède* », le Phoscao constitue le régime idéal des anémiés, des convalescents, des surmenés, des vieillards et de tous ceux qui souffrent de l'estomac et qui digèrent difficilement. Le Phoscao nourrit et fortifie sans exiger le moindre effort de l'appareil digestif : c'est ce qui explique pourquoi il est digéré par les estomacs les plus délicats et les plus délabrés.

En vente dans toutes les Pharmacies
Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat. — PARIS.

CONSTIPÉS !

si vous avez TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT ESSAYEZ ENCORE LES

PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.

ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ

Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'Effet.

UNE ou DEUX

PILULES DUPUIS

prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

SE MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

COMMENT avec un paquet de CLAIRETTE de 0.25c

On obtient une Boisson incomparable qui remplace le VIN

Il suffit de mettre le contenu d'un sachet dans un litre d'eau, 15 minutes avant de se mettre à table, pour obtenir une délicieuse boisson.

Chez **Meynadier** et ses succursales. — **Meyer, J. Laslaz**, successeur, ch. du Rouet, 193. — **Frèze**, boulevard de la Madeleine, 138. — **Becchi**, place d'Aubagne. — **Braq**, rue Fabrègue, Toulon. — **Trotebas**, La Ciotat. — **Chaix**, rue des Cordeliers, 32, Aix. — **Vignaud**, place Piguette, Avignon. — **Jemolini**, agent général, 29, rue Bonaparte, Nice. — **Calzia**, à Aups (Var)
Envoi contre mandat, 10 Paquets, **2.80**

Agent général : A. OLIVIERI, 27, rue d'Anvers, au 2e

GRANDE AGENCE
Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

1er AVIS La boulangerie, rue de la Grande-Armée, 15, à M. Barthélemy, est vend. à p. d. d. acte. Opp. à l'Ag.

RESTAURANT quart. tr. pop. Marché, rec. 450 fr. p. j. A voir de suite.

BAR VIN MEUBLÉ, 100 chambres, superbe occasion.

EPICERIE av. logement, belle recette. Prix 1.500 fr.

GRAND choix de boulangeries

ON DEMANDE ouvrières et demi-ouvrières couturières. Maison Roize, 1, rue des Picpus, angle, rue Grignan, 73.

ON DEMANDE jeune homme p. bureau et un garçon de bureau, rue Grignan, 49.

MECANICIENNES au courant confection des chéchias et couvre-casques en toile kaki, demandées rue Fortunée, 11, mercerie.

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la **Menstruation, Règles irrégulières** ou douloureuses, en avance ou en retard, **Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de couches**, guérira sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

Exiger ce portrait

La **Jouvence de l'Abbé Soury** est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang décongestionne les organes en même temps qu'elle les cicatrise.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit **Varices, Phlébites, Hémorroïdes**, soit de l'**Estomac** ou des **Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements**, soit malaises du **RETOUR D'AGE**, doit, sans tarder, employer en toute confiance la **Jouvence de l'Abbé Soury**, car elle guérit tous les jours des milliers de désespérées.

Le flacon : **4 fr. 25** dans toutes les Pharmacies ; **4 fr. 85** franco gare. Par 4 flacons, expédition franco gare contre mandat-poste **17 fr.** adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.

Ajouter **0 fr. 50** par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

Compagnie Générale des Etablissements PATHÉ Frères
PHONOGRAPHE et CINÉMATOGRAPHE

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de francs
Siège social : 30, boulevard des Italiens, Paris

Le Conseil d'administration rappelle à MM. les Actionnaires qu'une **Assemblée générale extraordinaire** est convoquée pour le samedi, 30 novembre 1918, à 11 heures, en l'Hôtel des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, à Paris.

Il sera alloué aux actionnaires une somme de **DEUX FRANCS** par action représentée à l'Assemblée générale, à la condition que cette Assemblée générale réunisse le quorum nécessaire à sa validité.

FERR BRIQUET 8 fr. 100
[illegible] r. 3-1 [illegible] Marseille

MACHINE tricoter la Laborieuse, à vendre, état neuf, cause départ. Viada, chemin Madrague-Ville, 136.

UN PLAISIR pour les MESSIEURS

15.50 par poste avec mode d'emploi

est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, avec le merveilleux et réputé rasoir de sûreté **l'ELECTRIC BARBER No 2.**
Prix du Rasoir dans son Ecrin, monture finement argentée :
A 6 lames, 12 tranchants........ **12.50**
A 12 lames, 24 tranchants........ **15 fr.**
Trousse complète avec blaireau et Savon *Colgate*.................. **23 fr.**
Lames s'adapt. sur le *Gillette*, la douz. **5 f.**

Fabrication spéciale de la **Coutellerie PHILIP Cadet**, 14, rue Rouvière (angle rue d'Aubagne), Marseille
Couteaux poche, tous genres pour militaires. Fabrication, aiguisage, réparations tous les jours.
Maison de confiance fondée en 1855

BACHES PLISSON
Imperméables, avec œillets, apprêt vert

4m×3m	5m×3m	5m×4m	6m×4m	7m×4m	7m×5m
180f.	225f.	298f.	357f.	440f.	512f.

TOILES, SACS, TENTES
VENTE et LOCATION

91, R. de la République
Téléph. N° 63.24.
MARSEILLE

TOUT LE MONDE PRÉFÈRE LA
PHOTO-MIDGET
38, rue Saint-Ferréol.

SYPHILIS
GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées répétées tous les jours.
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 50 comprimés 10 francs franco contre mandat
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
A Toulon : Phie Chabre ; à Avignon : Ravoux, 26, r. République

LA SYPHILIS radicalement, définitivement guérie par le **SYPHILOR**.
Le tube de comprimés 8 fr., contre-mandat adressé à M. le Directeur de la Pharmacie-Herboristerie du Globe, r. d'Aubagne, 34, Marseille.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

VICES DU SANG
GUERIS par le
DEPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge Iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5 fr.** — 6 flacons, **26 fr.** *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, **rue Tapis-Vert.** — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel.— AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies

CABINET LAJOUX

EPICERIE FINE
sur très beau boulevard, passager, riche installation. Recette 350 fr. p. j. Prix 5.000 fr.

VINS FINS LIQUEURS
rec. 400 fr. p. j. Prix 10.000 fr.

HOTEL
plein centre, clientèle choisie, laisse net après avoir vécu 15.000 fr. A trait. av. 15.000 fr. capital.

BAR
emplac. cent., recette 180 fr. à saisir. Prix 12.000. Facilités.

BAR
plein cent., sup. log. fait 180 f. lux. install, percolateur, billard. Prix 22.000 fr., valeur du matériel.

BEURRES ET FROMAGES
sur gr. artère, recette 200 fr. p. j. Prix 4.000 fr., gr. facilit.

Commerçants !

MARSEILLE, par le développement prodigieux de la marine marchande française, par là perspective du magnifique essor des colonies françaises, par ses grands travaux, par ses embellissements, par son Exposition coloniale et maritime, MARSEILLE, porte de l'Orient, première ville du bassin méditerranéen, est **la Ville d'avenir de France !** Tous les établissements, commerciaux et industriels doivent y acquérir une **plus-value** qui n'ira qu'en augmentant. **N'HESITEZ** donc pas à vous adresser en toute confiance à **MM. Mathieu et Lajoux** qui vous aideront à traiter les meilleures affaires représentant **DEUX** et **TROIS** fois le capital dont vous disposez.

LAJOUX & MATHIEU
41, Allées des Capucines, 41

COMPTABILITÉ

J.-A. COULANGES, expert-comptable
37, rue Paradis — Téléphone; 63-54

ABONNEMENT A FORFAIT

Pour tous ceux qui ne peuvent avoir une Comptabilité fixe

Mises à jour - Organisations - Directions
Surveillances - Expertises - Bilans
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

N. B. — La maison n'est pas une Agence, mais un Bureau Commercial dont les travaux offrent toutes garanties devant les tribunaux, le fisc, et peuvent soutenir toute expertise grâce à leur technique parfaite et leur impeccable régularité.

CONSTIPATION La plus ANCIENNE, la plus OPINIATRE *Guérie Radicalement par les*

GRAINS SAVONNEUX DE VICHY

Purgatif agréable et doux, agissant sans coliques ni douleurs. — L'Etui **1.45**, impôt compris. DEPOTS : à Marseille, **Phie BRACHAT, BEL**, pharmacien, successeur, 27, rue Poids-de-la-Farine (coin rue Longue-des-Capucins); à Draguignan, **Phie BEL**; à Toulon, **Phie GORLIER Frères.** — EXIGER BIEN le mot **SAVONNEUX.**

ENFIN *La Constipation est vaincue !*

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

GRAINS QUOTIDIENS

du Docteur GREFFIER — La Boîte : 2'50 *(impôt compris)*.
Dépôt à Marseille : Phie BRACHAT, Bel, Suc., 27, R. Poids de la Farine.

SYPHILIS Analyse du Sang **606** Traitements intensifs
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par **Electrolyse.**
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.

HALLS DE L'ALIMENTATION 50, Rue de la Bourse, LE HAVRE — Vente directe au consommateur. TARIF sur demande. — POSTAUX FRANCO *toutes gares* : **BŒUF** ASSAISONNÉ 8 boîtes 1 ko net 46f — **CACAO** solubilisé, non sucré, 2 kos 700 net 32 fr.

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide. Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE. **20, rue Colbert, 20.** Quinze ans d'existence. — **INSTITUT SPECIAL**, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — **NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode** nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de **Quéry** et **Nicolle**. Prix de l'Injection du **606** d'Ehrlich dose forte, **vingt francs.**

AGENCE FEMINA

BOUCHERIE q. populeux, j. matériel à enl. de s. avec 2.500 fr. Pressé.

CREMERIE p. cent. 100 lit. lait p. j. Af. sûre.

MEUBLÉ plein cent. 5 étages, remis à neuf; tr. b. mat., b. literie, Aff. d. t. repos et d'avenir, lais. net 500 fr. p. m., l. bail. On traite av. 13.000 fr. c. d. emploi.

Ag. Fémina, 69, allées Meilhan

AVIS M. Léon Capart, courtier patenté, membre du Syndicat des Courtiers de la Bourse de Commerce de Lille, 45, rue Camille-Desmoulins, à Lille, rentrant d'exil, serait désireux de s'entendre avec sérieux fabricants de produits alimentaires, conserves et denrées coloniales pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais dans le commerce de gros et demi-gros.

RAVITAILLEMENT de la Ville de Marseille. Charbon de bois des Alpes à 55 fr. les 100 kilos, livrable à domicile en sacs de 25 et 50 kilos. Pour les commandes, écrire Bus Marius, rue Raymondino, 18.

Torréfié Café " Le Cabanon "
Supérieur à tous
Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.
Brûlerie Régionale de Cafés
Rue NATIONALE, 62-64
MARSEILLE (Tél. 41-40)
Expéditions par colis postaux

CABINET BARBIER
J.-J. PAYAN & JULIEN, Succ.

EPICERIE-volailles-fruits, qu. Castellane, rec. 350 fr. p. j., à céder cause départ. Pressé.

BAR plein centre, recette 300 fr. p. j. à vendre. Belle oc.

JOLI meublé sur allées, bén. net 500 fr. p. j., à céder cause départ.

Cab. J.-J. Payan, 41, r. Vacon

Bois de Chauffage
1.500 tonnes environ à vendre dans Vaucluse, chêne vert et blanc, à 13 kilom. d'une gare et 60 kilom. de Marseille, marchandise abattue dep. 6 mois, sis à port. de voiture, route carrossable. Ecrire abonné 118, poste Colbert, Marseille.

BOIS DE SERVICE
dans département Vaucluse, à vendre à bon prix, en grumes abattues depuis six mois : 500 M3 chêne vert et blanc, quantité égale ; 100 M3 peupliers ; 100 M3 tilleuls, ormeaux, pins, platanes et frênes, à prendre en forêt le tout sis à port. de voiture, route carrossable, à 13 kilomètres d'une gare et 60 kilm. de Marseille. Ec. abonné 118, poste Colbert, Marseille.

ECOULEMENTS
Guérison rapide par le **SPECIFIQUE AMERICAIN**
PHARMACIE DU GLOBE
34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

ON DEMANDE ouvrier tanneur sachant battre les cuirs. S'adresser r. de la Pyramide, 4, Marseille.

ON ACHETERAIT petit âne prêt à atteler. Le présenter, 4, rue de la Pyramide, Marseille.

PLANTS AMERICAINS
Domergue, pépiniériste, Lunel (Hlt), offre toutes variétés racinés et greffés. Prix réduits. Demande représentant.

Renseignements Privés
sur tout : divorces, filatures, etc. **Melchior**, 50, rue Vacon, **52 ans** d'exist. de père en fils, tél. 27-02.

FIGUES ET DATTES
importation directe Algérie Tunisie, vente gros. Bitan, r. Grignan, 54.

Manufacture de Caoutchouc
Franco-Américaine, succursale de Paris
Imperméables p. dames, hommes et enfants, tout faits et sur mesure, livrés en 48 h.; réparations et transformations. Maison défiant toute concurrence, 30, quai du Canal, au 1er étage.

2e AVIS Bar Mantran, chem. des Chartreux, 147, est vendu à une personne désignée d. l'acte. Oppositions, s'il y a lieu, M. Ivaldi, chem. des Chartreux, 111.

IMPERMEABLES
confectionnés, hte nouveauté, pour MM., dames. Imper. p. militaires, 1/2 gros, détail, répar. **13, r. Magenta**, près du c. Belsunce. Mais. française.

MALADIES SECRÈTES
de la peau, des poumons
Clinique : Ph° bd National, 3
Consultations. On ne paie que les remèdes

CHEVAL à vendre, taille 1m35, avec harnais. Saponnerie, rue Neuve, Saint-Barnabé.

SAVON
72 % et 60 %, vente en gros. Frasson et Cie, Salon (B.-d.-R.)

OCCASION salle à manger hollandaise à vendre, 1.200 fr. S'adresser r. de Rome, 171, au fond de la cour.

ILLUMINATIONS lanternes colorées simili-taille breveté, 38, rue Fauchier.

PONEY noir, 7 ans, à vendre, 173, av. Prado.

A VENDRE un fourneau cuisinière de 80 et 1 moto Peugeot 2 HP, magnéto, 176, chemin de Toulon.

CHARRETIER demandé. Perrin, scierie au Pharo.

1er AVIS La boulangerie veuve Crespin, à Aubagne, 4, rue Moussard, est vendue à M. Roux. Opp. Cluze, 29, rue du Baignoir, Marseille.

FRAPPEURS
demandés, rue Neuve-Sainte-Catherine, 51.

JEUNES GENS préparez-vous Banqe, P. Jurés, P.T.T., P. et Ch. **Institut Commercial Colbert** 6, r. Feuillants et Noailles **(dames)**, 20, bd. Garibaldi **(messieurs)**.

ON DEMANDE aide-comptable et commis douane, 67, cours Gouffé.

VARICES. Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er Marseille.

COURTIERS, courtières demandés, photographie, rue Sébastopol, 22.

VIN DE COTEAU Poudou, la Bourdonnière.

ÉCOULEMENTS
anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les
CAPSULES St-AMARIN
Pie MEILHAN, 8, all. Meilhan, Marseille

CAMIONNEURS livreurs b. payés sont demandés par Usine Cotelle, Marseille, Saint-Louis. Se présenter avec références.

1er AVIS Le fonds de commerce d'épicerie, r. d'Algésiras, 34, à M. Castella Elzéard, est vendu à personne désignée dans l'acte. Oppositions à huitaine chez Carvin, 61, chem. St-Jean-du-Désert à Saint-Pierre.

Entreprise de nettoyage
La Phocéenne, 23-r. de La Palud, 25

PERDU col skung, dimanche r. Noailles, c. Lieutaud. Rapporter Dr Roger, 1, pl. Castellane. Récompense.

Le gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75

LOUVRE DENTAIRE

1, RUE COLBERT, 1 — MARSEILLE
Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur.

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGRÉABLE PURGATIF

THÉ BLAIZE PÈRE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. Ttes phies
4 a, rue Méolan. — MAISON CENTENAIRE. — Le SECOND magasin par la rue de Rome.